

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

DEPARTMENT OF FRENCH



**EMPLOIS ET VALEURS DES PRÉPOSITIONS « à »  
ET « de » DANS *VILLE CRUELLE* DE MONGO BETI**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement  
secondaire deuxième Grade (Di.P.E.S. II)

*par*

**Luc-Marie MBARGA**

*Licencié ès lettres modernes françaises*

*sous la direction de*

**M. Gerard Marie NOUMSSI**

*Maître de Conférences*

**Année académique 2014-2015**

À

Mes feus parents

Mon feu père : AFANA Jean-Jacques

Mon feu oncle et homonyme : Abbé Luc-Marie MBARGA

Ma feue nourrisse : BODO Marie Françoise

## REMERCIEMENTS

Ce travail est Le résultat d'une importance synergie d'efforts et d'intelligence. Ainsi, avons-nous trouvé normal au moment où nous le parachevons, d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont aidé, coopéré de près ou de loin à sa réalisation.

Nous pensons ainsi :

À notre directeur, Pr. Marie Gérard NOUMSSI qui a suivi et dirigé ce travail avec beaucoup d'intérêt jusqu'à sa fin, malgré ses multitudes occupations. Sa rigueur, sa disponibilité et son expérience nous ont permis de mener à terme notre recherche ;

Au corps enseignant du département dont les cours ont contribué à notre formation durant toutes ces années : nous voulons ainsi parler des Professeurs Barnabé MBALA ZE, Sylvie WAMBA, Catherine NSATA, François GUIYوبا, Alexis Bienvenue BELIBI, Auguste OWONO KOUMA, Pierre Célestin NDZIE ABENA, Bernard MBASSI, pour ne citer que ceux-là ;

À mon encadreur de stage, Mme MBARGA Rachel du L.T.I.C de Yaoundé qui a rendu pratiques tous les enseignements reçus durant notre formation

À mes parents ABOMO MARIE THERESE, SAMBA ANNE- MARIE, OKOA ODILE, MBARGA PHILIPPE, AWANA RICHARD pour leur affection maternelle et paternelle.

À mes parents spirituels Abbé Janvier ESSAMA OLOMO, Abbé REMI JOSEPH OWONO OWONO, Mme FAURE née OBONO ONDOUA ANASTASIE pour leur prière qu'ils élèvent chaque matin pour mon progrès.

À Mr et Mme OLAMA pour leur constant encouragement, leur soutien matériel et financier et leurs multiples conseils.

À mes camarades de promotion et particulièrement à mes amis GHOKENG Castin Joël, MABUI ONANA Freddy Yanick, KOUAMO TCHONANG Ruth Pélagie, FAMAYA NJINKE Natacha

A mes frères et sœurs NOAH BETENE Jean Eric, BELA MANGA Monique Géraldine, BILOA Thècle Blanche, MBARGA Lucien Prosper, BA'ANA Cécile, BALA Joseph Constantin. Bref à toute la famille MVOG-MBANG.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

**V.C** : *Ville cruelle*

**S.N** : Syntagme nominal

**S.V** : Syntagme verbal

**S.P** : Syntagme prépositionnel

**C.O.I** : Complément d'objet indirect

**C.C.L** : Complément circonstanciel de lieu

**Prep** : Préposition

**Inf** : Infinitif

**Adj** : Adjectif

**Adv** : Adverbe

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1a</b> : La contraction des prépositions .....	17
<b>Tableau 1b</b> : La contraction des prépositions.....	24
<b>Tableau 2</b> : Les principales locutions prépositives .....	25
<b>Tableau 3</b> : quelques locutions adverbiales .....	27
<b>Tableau 4</b> : Les locutions nominales .....	28
<b>Tableau 5</b> : Les locutions verbales .....	29
<b>Tableau 6</b> : Les locutions conjonctives .....	30
<b>Tableau 7</b> : structure syntaxique des prépositions « à » et « de » dans <i>ville cruelle</i> .....	43

## RÉSUMÉ

Le sujet porte sur les emplois et valeurs des prépositions « à » et « de » dans ville cruelle de Mongo Beti. On se propose de décerner les usages de ces prépositions dans le roman ; d'où une problématique d'appropriation de ces morphèmes. L'analyse repose sur une double perspective : morphosyntaxique et stylistique. Il en ressort que les prépositions à et de, vue leur multiples emplois dans le texte donnent à l'énoncé un sens et permettent de traduire la pensée du sujet parlant, sa volonté significative. Les analyses proposées montrent, du point de vue grammaticale que les prépositions plusieurs effets de sens. La préposition étant un élément linguistique nécessaire et support obligatoire dans la phrase, il revient que la préposition ne se présente plus comme un mot vide, mais un lieu de la conception du sens en fonction des emplois dans la phrase effective.

**Mots clés :** préposition, syntaxe, effets de sens

## ABSTRACT

The subject relates to the uses and values of the prepositions "to" and "of " in cruel city of Mongo Beti. One proposes to decree the uses of these prepositions in the novel; from where problems of appropriation of these morphemes. The analysis rests on a double prospect: morphosyntactic and stylistic. This reveals that the prepositions with and of, seen their multiple employment in the text to the statement a direction gives and makes it possible to represent the thought of the speaking subject, its significant will. The analyses suggested show, from the point of view grammatical that the prepositions several effects of direction. The preposition being a linguistic element necessary and obligatory support in the sentence, it returns that the preposition is not presented any more in the form of a one blank word, but a place of the design of the direction according to employment in the effective sentence.

**Key words:** preposition, syntax, effects of direction

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

Le français est la langue européenne qui a développé son système des prépositions. Pour s'exprimer, l'usager de la langue française doit convoquer des éléments grammaticaux et linguistiques. La manipulation d'une langue outre que la nôtre passe inéluctablement par la connaissance des règles qui régissent la grammaire. Cette dernière se définit à juste titre par ABBE de Wailly dans ces lignes :

*Qu'est-ce qu'une grammaire ? Ce n'est autre qu'un choix méthodique d'observation sur le bon usage, c'est-à-dire sur la manière dont les personnes polies et les bons auteurs ont coutume de parler et d'écrire.<sup>1</sup>*

Pour ce dernier le texte d'un auteur doit être soigneusement construit à l'aide des mots ou expressions polies, qui relèvent du bon usage de la grammaire.

Les langues ne sont différentes les unes des autres que par ce que toute langue a, mieux, comporte en son sein des normes pour ceux qui la partagent. Elle apparaît dès lors comme une espèce de code que chaque locuteur qui l'utilise est censé maîtriser un préalable. Mongo Beti se sert de la langue française pour produire *Ville cruelle* qu'il publie en 1956. Dans ce roman, il utilise les éléments de la langue française notamment les parties du discours ou catégories grammaticales (déterminant, nom, adjectif, adverbe, conjonction, préposition, verbe, interjection et prénom).

Ce roman compte treize chapitres qui se suivent de manière croissante en récit et qui s'étalent sur 224 pages divisés en trois grandes parties dont en première partie relate l'amour filial de Banda et de sa mère, la deuxième partie parle des tribulations de Banda dans la Ville et les rencontres avec Odila et Koumé, la troisième partie soulève la réalisation des vœux de Banda. Il s'agit dans ce corpus d'une histoire des tribulations d'un jeune homme nommé Banda évoluant dans une société d'Afrique centrale des années 1930, fortement dominée par le colonisateur. À travers ces tribulations, l'auteur nous présente les conditions difficiles, d'existence des populations autochtones et les réalités quotidiennes vécues par les populations. Il met en exergue le rôle joué par l'Église au côté de l'autorité administrative coloniale pour maintenir les noirs dans la soumission. Vu la complexité du phénomène de la communication dans ce roman, nous avons décidé d'observer l'utilisation d'une catégorie grammaticale : les prépositions.

En fait, l'emploi des prépositions dans la langue est d'autant plus nécessaire et plus fréquent que cette langue à moins d'autres ressources pour marquer les rapports.

---

<sup>1</sup> N-Fr., de Wailly, *Grammaire française*, Paris, Barbou, 1754, p. 4.



La langue française qui use, dans la plupart des cas, des prépositions pour marquer les relations entre différents termes d'une structure phrastique. Ne pouvant étudier in extenso les éléments entrant dans cette catégorie, nous nous en tiendrons aux prépositions « à » et « de ». Le corpus est riche et suffisant pour notre analyse par ce qu'il contient une multitude et récurrence des prépositions « à » et « de » remarquable (nombre). De son vrai nom Alexandre Biyidi Awala, l'illustre romancier et écrivain camerounais. Mongo Beti publie à l'âge de 20 ans son premier roman intitulé *Ville Cruelle* en 1954, aux éditions présence Africaine, à Paris sous le pseudonyme d'Eza Boto.

En effet, la lecture des textes de ce roman a suscité en nous, une envie d'aller au plus profond de son texte pour voir comment est ce que l'auteur manipule ces morphèmes « à » et « de » pour exprimer ces idées. Puisque, ces prépositions nous échappait et nous était presque insaisissable. Cet état de chose a également stimulé en nous, une certaine curiosité et nous nous dits qu'il fallait creuser davantage dans catégorie grammaticale.

Cependant, il a été constaté que l'usage de ces prépositions par la communauté linguistique n'était pas toujours aux exigences de la langue française. D'où le recours à cet illustre ouvrage, dans lequel, l'auteur montre avec une parfaite maîtrise les différents emplois qui, sont couronnés des effets de sens. Surtout quand on sait que la manipulation d'une langue autre que le français, passe inéluctablement par la connaissance des règles qui régissent la grammaire. Pour ce faire, l'usager de la langue française doit être capable d'utiliser et d'employer lesdites prépositions à la place qu'il faut pour donner un sens à son énoncé.

Compte tenu de leurs réalisations discursives et leurs affinités tant syntaxiques que sémantiques relevés entre « à » et « de », telles qu'observées dans notre corpus desdites prépositions dans le texte romanesque de Mongo Beti. Se pose alors le problème de la marge d'appropriation. Du problème posé, découlent plusieurs autres préoccupations : comment les prépositions « à » et « de » sont-elles employées dans *Ville cruelle* ? Qu'est-ce qui justifie l'emploi abusif de ces prépositions ? Pour quelle visée l'auteur utilise-t-il ces prépositions ?

Partant de ces considérations, on a lieu d'étudier, l'usage abondant de la préposition « à » et « de » qui semble être un phénomène complexe dans la communication de ce roman. Ceci pourrait traduire sans complaisance la visée de l'auteur.

Cette hypothèse générale donne lieu à des hypothèses secondaires. La première est centrée sur la place et le fonctionnement syntaxique de la préposition « à » et « de ». La seconde du fait que leurs emplois pourraient traduire les destinataires pluriels (individus, pays,

continent, et bien d'autres), la troisième met en exergue que ces prépositions peuvent traduire la pensée et les sentiments de l'auteur.

Le travail qui a été recensé par nous et qui porte sur notre corpus *Ville cruelle* sur les prépositions « à » et « de », va s'intensifier dans une perspective syntaxico-sémantique. Afin de vérifier la validité de ces hypothèses, nous avons convoqué la grammaire normative. La méthode ainsi choisie nous permettra de mieux appréhender, et même de résoudre, le problème que pose notre étude : celui des emplois et valeurs des prépositions « à » et « de ». À cet effet, il nous incombera de voir dans quelle mesure ces deux morphèmes permettent d'établir la visée ou l'intention de l'auteur du point de vue sémantique.

L'intérêt de ce travail réside, dans le souci de voir l'usager de la langue française maîtriser le mécanisme de l'utilisation des prépositions « à » et « de » et leurs effets de sens dans l'expression écrite et orale. Telle est la raison fondamentale de la conception de notre sujet sous la forme : *Emplois et valeurs des prépositions « à » et « de », dans Ville cruelle de Mongo Beti*. Parallèlement, nous voulons apporter notre pierre à l'édifice afin d'améliorer et d'enrichir l'expression française en sorte que le sujet parlant ne se trouve plus à la confusion de ces prépositions. Voire, de promouvoir une notoriété exacte de la norme de cet usage.

Pour mener à bien notre étude, notre démarche est fondée sur l'investigation qui nécessite plusieurs étapes. Pour le matérialiser, notre travail se fera en deux grandes parties, subdivisées en deux chapitres chacune. La première partie met en évidence le cadre théorique et la typologie des prépositions qui, s'étend du chapitre 1 intitulé historique et théories des prépositions et du chapitre 2 matérialisé typologie des prépositions. La deuxième partie quant à elle, nommée de la sémantique et de la fonctionnalité des prépositions « à » et « de », laisse percevoir au chapitre 3, les configurations morphosyntaxiques et au chapitre 4, les effets sémantiques et stylistiques des morphèmes *à* et *de*.

**PREMIÈRE PARTIE :**

**LE CADRE THÉORIQUE ET LA TYPOLOGIE DES  
PRÉPOSITIONS**

Le cadre théorique de notre sujet met en exergue la *notion de norme*. Les linguistes définissent la norme comme un recueil de prescriptions, consignées dans des grammaires et des dictionnaires dits normatifs et correspondant à ce qu'il faut dire et ne pas dire pour se conformer au bel usage linguistique de la bonne société. Elle présente un choix a priori, fondé sur les préjugés socioculturels et sur la notion de niveaux de langue hiérarchisés : les classes dominantes et les « bons auteurs » emploient une langue « de qualité », qu'il faut considérer comme un modèle et imiter, alors que les bases classes utilisent une « mauvaise » langue, qu'il faut proscrire. En linguistique, la typologie est une méthode de classification des langues qui s'appuie sur les caractéristiques internes telles qu'elles se dégagent d'une analyse rigoureuse. Par extension, c'est un résultat d'une classification méthodique de certains faits ou de certains donnés. De ces deux notions définies, génèrent deux chapitres. Le chapitre 1 intitulé historique et théorie des prépositions et le chapitre 2 couronné la typologie des prépositions. Dans cette partie, il est question de montrer aussi bien l'historicité des morphèmes « à » et « de » que leur morphologie.

## **CHAPITRE 1 : HISTORIQUE ET THÉORIES DES PRÉPOSITIONS**

Dans ce chapitre, il est question d'étudier l'histoire et la théorie des prépositions à et *de*.

### **1-1- HISTORIQUE**

La préposition, classe vaste et hétérogène selon MERCIER-LECA, s'abreuve dans plusieurs parties du discours. Les éléments de ce paradigme proviennent de classes diverses que celle de l'adjectif, du substantif, des participes, du verbe et de l'adverbe. Elle est ainsi une catégorie grammaticale érigée dans la classe des mots invariables pour la grammaire traditionnelle. Elle joue un rôle indéniable dans la phrase française et pose aussi de nombreux problèmes. Cependant, pour faire l'étude de cette catégorie, il convient en premier lieu de présenter l'historicité et la théorie de ces prépositions selon certains penseurs. Ainsi, les questions fondamentales auxquelles nous voudrions répondre à ce chapitre sont les suivantes : D'où viennent les prépositions ? Comment sont-elles définies selon des différentes grammaires ?

#### **1-1-1- Origine**

Habituellement, les mots d'une langue française ont une origine latine. Cependant, il ne s'agit pas ici d'analyser l'origine latine. Parler de l'origine de la préposition à ce niveau revient à voir comment, dans la première grammaire, elle était définie ou encore comment s'explique sa nécessité en langue. Étymologiquement, la préposition est un mot emprunté au latin *prae - positio, - onis* proprement « action de mettre en avant », spécialisé en grammaire pour désigner un grammatical servant à introduire un complément (...) et employé un sens qualificatif d'état préférable. Le mot est dérivé de *prae-positium*, supin de *praeponere* « placer devant » et au figuré « mettre en tête, préféré ».<sup>2</sup> La plupart des prépositions de hautes fréquences viennent du latin.

---

<sup>2</sup> A., Rey, *dictionnaire historique de la langue française*, Paris, dictionnaire le Robert, Nlle éd. 1993, T.1 p1618.

### 1-1-1-1- Les prépositions héréditaires

**A>a** latin, qui est une préposition ayant le même sens que *ab* et *abs*, et se construit avec l'ablatif. Sa construction peut générer plusieurs sens, selon le contexte et l'usage qu'on en fait. Elle peut marquer tour à tour :

- le point de départ : *A Caesare redire* (Revenir de chez César) ;
- la provenance : *à domino litteram accipere* (Recevoir une lettre du maître) ;
- l'idée d'origine : *A Roma haec statua profiscitur* (Cette statue provient de Rome) ;
- l'éloignement : *Dominae ancillas a villa dimittit* (La maîtresse de maison renvoie les servantes de la ferme).

**De> de**, préposition latine, s'employant avec l'ablatif. Elle marque la séparation, l'éloignement d'un objet avec lequel il y avait contact ou union. Cette préposition peut, selon le contexte avoir le sens de :

- l'intérieur de : *Ancilla de domo clamat* (la servante crie de l'intérieur de la maison) ;
- au sujet de : *De bello scribere* (écrire au sujet de la guerre), entre autres.

Les prépositions « à et « de » forment une classe syntaxique qui a vu le jour avec quatre termes : *ex* ou *e*, *ab* ou à auxquels se sont ajoutés *ad* et *apud*, et desquels naquirent « à » et « de ». Parlant par exemple de l'origine de « à », ALAIN REY affirme : « les emplois très variés de cette préposition viennent en partie de ce qu'elle est issue de trois prépositions latines *ad* (-a), *apud* par une forme populaire *abu* »<sup>3</sup>

Concernant la préposition *de*, il est écrit : « *de* a tendu de plus en plus à substituer à *ab* et *ex*. Ainsi à et *de* ont une source commune en *ab*. Cette confusion originelle va entraîner une certaine égalité sémantique et même syntaxique entre les prépositions :

« En tant que préposition, *de* marque en latin l'origine, l'éloignement, la séparation avec une idée accessoire de mouvement de haut en bas »<sup>4</sup>

Quant à la préposition à, « les emplois très variés de cette préposition viennent en partie de ce qu'elle est issue de trois prépositions latines : *ad* (-à) expriment à l'origine le mouvement

---

<sup>3</sup> *Ibidem*, p.8.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 555.

vers, la direction, (...) mais aussi ab (...) recouvrant plusieurs notions, notamment la séparation »<sup>5</sup>

Nous notons déjà que la séparation est une valeur qui s'exprimait à l'origine aussi bien avec à qu'avec *de*.

Mais il n'y a pas que la confusion qui se note dès le départ dans l'emploi des prépositions à et de, il y a aussi l'opposition : « de, vient de la préposition latine de (dé), du haut de, en provenance de, au sujet de. Ce petit mot, dès les origines de la langue, a été utilisé pour marquer les relations de point de départ, d'origine, de cause, et s'opposait à (à) marquant au contraire le point d'aboutissement »<sup>6</sup>

Il ressort donc l'utilisation des prépositions à et de dès l'origine une certaine hésitation que d'aucuns mettraient à ce stade au compte de leur jeunesse.

### **1-1-1-2- Les prépositions préfixées**

Grevisse définit le préfixe en ces termes :

*un préfixe est une suite de sons (ou de lettres, si on envisage la langue écrite) qui n'a pas d'existence autonome et qui s'ajoute devant un mot existant pour former un mot nouveau.*<sup>7</sup>

Pour ce dernier, le préfixe n'est pas un mot mais une suite de lettres qu'on ajoute à un mot déjà existant, ayant déjà une morphologie, un sens et une catégorie pour pouvoir changer son sens. Mais ce même mot ne change en aucun cas de catégorie grammaticale.

Amiot<sup>8</sup> distingue entre préposition neutre (de, à, contre, pour, sur, avec) qui relie deux syntagmes nominaux, préposition régie par le verbe dans son contexte gauche (sur, sous, contre, pour, par, entre, dans, en) et préposition circonstancielle qui introduit des compléments de phrase (sans, avant, après, pour, dès, etc.) D'après l'auteur, il existe, en synchronie, des affinités entre prépositions régies et préfixes d'une part, et entre prépositions circonstancielle et conjonctions de subordination d'autre part. Seules les prépositions régies

---

<sup>5</sup> *Ibidem*, p.8.

<sup>6</sup> Quillet, A. *Dictionnaire encyclopédie*, Paris, Bordas.

<sup>7</sup> M., Grevisse, *Le Bon usage*, Gembloux, Éditions Duculot 1975, p.180.

<sup>8</sup> D., Amiot, « Préfixes ou prépositions ? Le cas de sur(-), sans(-), contre(-) et les autres ; version 1- 23 Aug 2012 *Lexique16*, 2004, pp. 67-83.

peuvent donner naissance à de « vrais préfixes »<sup>9</sup>. On liste une grande partie des préfixes latins qui fonctionnait comme des prépositions. On observe qu'une grande partie des préfixes latins fonctionnaient aussi comme des prépositions. Parmi une trentaine de préfixes latins (ab/ap-/abs-, ad-, ambi-, ante-, circum-, com-/co-, contra-, de-/dis-, ne-/nec (négation verbale), ex-, extra-, in- (sens locatif), in- (négatif), indu-, inter-, intro-, ob-/op-/obs , per-/por-, post-, prae-, praeter-, pro-/prod-, re-/red-, retro-, se-/sed-/so-, sub-/subs-, subter-, super-, supra-, trans-, ue- (négation nominale), 24 fonctionnent aussi comme des prépositions (ab, ad, ante, circum, cum, contra, de, ex, extra, in (sens locatif), inter, intra, ob, per, post, prae, praeter, pro, retro, sub, subter, super, supra, trans). Une partie d'eux fonctionne également comme des adverbes : ante, circum, circa, contra, extra, intra, intro, ne/nec/non, post, prae, praeter, retro, subter, super, supra. Cette section ne va prendre en compte que les prépositions préfixées ou composées comme *depuis, avant, après, devant derrière, dès, parmi, selon*.<sup>10</sup>

### 1-1-1-3- Les locution

Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage<sup>11</sup> définit la locution comme un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques. Ainsi, *faire grâce* est une locution verbale (ou verbe composé) correspondant à *gracier* [...].

Rey dans une « tentative de définition savante », appréhende la locution en ces mots :

*[C'est] une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue (devant être apprise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntaxiques de manière à assumer la fonction d'intégrant (au sens de Benveniste)*<sup>12</sup>

Notons que pour saisir le concept même de locution, il faut le distinguer de l'expression. D'emblée au niveau de l'étymologie de ces deux termes, selon Maria Helena Svensson,<sup>13</sup>

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 298.

<sup>10</sup> *dans*(de intus), est aussi une préposition composée mais selon le découpage de Wagner et Pinchon, elle fait partie des prépositions héréditaires et n'allons pas l'analyser ici.

<sup>11</sup> J., Dubois, & alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas, 2002, p. 289.

<sup>12</sup> D., Morvan, & A., Rey dir., *Grand Robert de la langue française* Paris, Le Robert, 3e éd., 6 vol., 2001, p. 1993.

<sup>13</sup> M., H., Svensson, *Critères de figement. L'Identification des expressions figées en français contemporain*. Diss., 2004.



locution aurait le sens de « manière de dire » (lat. locutio, de loquor, « parler »), tandis qu'expression serait une « manière d'exprimer quelque chose ».

Selon Rey, l'expression « implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une figure, métaphore, métonymie, etc. ». il faut pour ce dernier compter sur la valeur, sur l'interprétation lorsqu'on parle d'expression.

Une vision autre est celle de Grunig qui stipule qu'il faut comprendre que

*[...] la locution n'a pas de définition linguistique. Qu'elle se définit ailleurs et que ses comportements linguistiques paradoxaux sont conséquences de ses propriétés ailleurs définies.<sup>14</sup>*

Martin ne partage pas la même visée en ce qu'il pense que : « [...] la locution est un syntagme figé, situé au-delà du mot et en deçà de la phrase figée »<sup>15</sup>. Il explique ensuite ce qui caractérise une locution prototypique, en commentant les trois propriétés les plus typiques : les restrictions sélectionnelles, la non-compositionnalité et la valeur intensionnelle (opposée à la valeur référentielle).

Les définitions de la locution sont, on peut le dire diversifiées. DEL évoque la « syntaxe particulière ». Rey constate qu'elle est une façon de voir, tandis que Grunig propose que sa définition n'a rien à voir avec la linguistique. Martin, pour clore, ajoute la non-compositionnalité et la valeur intensionnelle comme traits pertinents<sup>16</sup>. C'est la définition de DEL qui nous paraît simple et évidente et c'est elle que nous allons utiliser et appliquer dans le cas des locutions prépositives.

Si on s'en tient à la conception de la locution qui est un groupe de mots ayant les mêmes caractéristiques grammaticales qu'un mot seul, nous pouvons définir la locution prépositive tel un ensemble figé de mots constitué au moins d'une préposition. C'est même la présence de cette dernière qui confère à ce groupe de mots le nom de « locution prépositive ». Tout d'abord, nous devons savoir qu'on hésite de parler de locution prépositive dans trois cas :

- quand le nom est susceptible de recevoir une épithète ; c'est-à-dire un adjectif directement lié au nom qu'il qualifie (par exemple : *À l'échelle mondiale ; aux environs immédiats de Paris*)

<sup>14</sup> B.-N., Grunig, « Préface », in *Martins-Baltar* 1997, pp. 13-17.

<sup>15</sup> Martin, « Sur les facteurs du figement lexical », in *Martins-Baltar*, 1997, pp. 292.

<sup>16</sup> M., H., Svensson, *Critères de figement. L'Identification des expressions figées en français contemporain*. Diss., 2004.

- ensuite quand la séquence *de + pronom personnel régime* peut être remplacé par le déterminant possessif ; c'est-à-dire que, lorsque le régime de la préposition peut se substituer par un adjectif possessif.
- enfin quand dans la coordination, le groupe *article + nom* peut être remplacé par un pronom démonstratif. Cette partie sera suivie par la présentation de l'évolution des prépositions *à* et *de*.

### 1-1-2- Évolution

En linguistique, évolution désigne, selon Ferdinand de Saussure<sup>17</sup> les modifications d'une langue au cours du temps tant dans le domaine de l'étymologie, de la phonétique historique, de la sémantique, du lexique, de la syntaxe, que du point de vue de la linguistique comparée. Pour ce qui est de notre sujet, nous présenterons l'évolution des prépositions *à* et *de*.

#### 1-1-2-1- Vue panoramique des prépositions *à* et *de*

À partir de la renaissance, la préposition *à* exprimera la direction dans le temps dans l'espace, le rapport entre possesseur et possédé, le but, la séparation et même le point de départ. La préposition *de* indiquera de son côté l'origine dans l'espace et dans le temps, la cause, l'instrument ou le moyen, la matière, la possession.

Ainsi, en ancien français également, certaines valeurs sont véhiculées par *à* et *de*. Nous avons comme exemple palpable : « la possession » exprimée tantôt par *à* tantôt par *de*. Le seul critère de section, s'il faut l'appeler ainsi, étant la sémantèse du substantif-possesseur : il construit avec *de* quand il désignait un humain, et avec *à* s'il s'agissait d'autre chose.<sup>18</sup> Cet emploi *de* a pour la possession a persisté jusqu'au XVIe siècle. A titre d'illustration Ferdinand BRUNOT, RONSARD en a usé : « l'église à Jésus christ » (exemple tiré d'Étude Linguistique Romane)

Il paraît encore aujourd'hui d'ailleurs dans la langue populaire, et surtout dans les expressions à caractère figé.

---

<sup>17</sup> F., De Saussure, *Cours de linguistique générale*,

1916

<sup>18</sup> E., Bourciez, *Étude linguistique Romane*, paris, Klincksieck, 5<sup>e</sup> éd. 1956, p. 683.

Syntaxiquement parlant, nous notons qu'en ancien français, l'attribut se construisait exclusivement avec *de* : « bonne chose est de paix »

Mais dès le moyen français, *à* viendra en concurrence. Bien plus, toujours au moyen français, « *de* et *à* tendent à accompagner l'infinitif de plus en plus fréquemment, dans des tours divers »<sup>19</sup>

Ce n'est au début de la période classique, c'est-à-dire 1600-1660, que la syntaxe de la préposition commencera à se préciser. Mais cela implique qu'on a posé des règles absolues régissant l'emploi des prépositions, car « ce choix reste souvent libre, du consentement même de VAUGELAS »<sup>20</sup>

Les concurrences entre les prépositions *à* et *de* ne sont donc pas sur le point d'être bannies, et durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle considéré comme le siècle de la consécration du bon usage, du triomphe de la norme rigide de la syntaxe du français, la distinction entre *à* et *de* ne s'opère pas aisément : « il est visible que le sens propre de *à* est oublié parfois totalement »<sup>21</sup>

De cette vue panoramique sur la genèse des prépositions *à* et *de*, il est clair que ces fonctionnels ont depuis toujours résisté, l'un par rapport à l'autre, à une analyse fiable, et le problème n'est pas vieux de nos jours quand on tient compte des hésitations dont sont victimes les usagers de la langue dite contemporaine (dans le choix de l'une ou de l'autre de ces deux prépositions)

S'agissant, par exemple, de l'infinitif dont l'usage n'a commencé à se fixer qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'hésite-t-on pas toujours entre « commencer *à* » et « commencer *de* »

C'est donc au vu de ces hésitations qui fragilisent la norme de l'emploi des prépositions *à* et *de* que nous avons pensé qu'une étude sur l'emploi et valeur de ces deux prépositions s'imposait.

### **1-1-2-2- Quelques prépositions composées**

*Faute de* a été précédé des formules *à faute de*, *par faute de*. Vaugelas les acceptait toutes trois, mais en préférant la première devant un nom et la deuxième devant un infinitif. *À faute de quoi, il serait contraint de*, entre autres. ( cela a disparu en 2000)

<sup>19</sup> F., Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, tome II, le XVI<sup>e</sup> siècle, Paris, Armand Colin, 1967, p. 457.

<sup>20</sup> F., Brunot, *op.cit.*, Tome III, 3<sup>ème</sup> partie, *La Formation de la langue classique*, 1600-1660, p. 630.

<sup>21</sup> F., Brunot, *op.cit.*, Tome X, *La Langue classique dans la tourmente*, 1<sup>ère</sup> partie, contact avec la langue populaire et la langue rurale, p. 527.

*A défaut de* (vieillie au défaut de), par défaut de qui n'est pas figé en locution.

*Par manque de* ne peut être considérée comme une locution, manque y ayant son sens habituel.

*Manque de + infinitif* ou nom est vieilli aujourd'hui : manque de consentir à cette vérité, nous continuons à projeter autour de nous des notions archaïques. Ce qui est vivant, c'est *manque de + nom* formant une sous phrase adverbale : on comptait sur lui ; *manque de* chance, il était engagé ; on ne peut ici remplacer *manque de* par *faute de*.

*Pour l'amour de* a signifié « à cause de » cela se trouve encore au XVIIe et au XVIIIe siècle : Que tous ces jeunes fous me paroissent fascheux !/ je me suis dérobee au bal *pour l'amour d'eux* (MOL. , EC. Des m. , III, 8). Cette locution subsiste dans beaucoup de dialectes. *Pour l'amour de* « afin de » Dans la bouche d'une Anglo-Normande : si je m'envas ce n'est pas pour l'amour de ne pas être avec toi (HUGO ,TRAV ; de la mer, I, VII, 2)<sup>22</sup>

*L'infinitif dépendant de* avant pouvait anciennement se joindre à cette préposition soit immédiatement soit au moyen de *que* ou de *que de*. La construction directe devient rare au XVIIe siècle : ma tante avait payé les dettes de son fils avant mourir (SEV. 15 janv. 1687)

Avant de, rare au XVIe et au XVIIe siècle, est devenu générale au XVIIIe siècle : Avant de mourir (MONTAIGNE, III, 6) . Vaugelas déclarait : « Il faut dire avant que de mourir et devant que de mourir, et non avant que mourir, ny devant que mourir, et beaucoup moins encore avant mourir, comme disent quelques- uns en langage barbare. »<sup>23</sup>

On disait aussi : *auparavant* ou *auparavant de, que, que de* . Ex. Auparavant d'importuner M. joli pour mes escrits (MAINTENON, Lettres, 14 mars 1686).

En outre, *auparavant* servait de préposition avec un nom ou un pronom comme régime. C'est le cas dans l'exemple suivant : Je ne sais que l'archevêque de bourges, Cevvres, à qui cela fut arrivé *auparavant* lui<sup>24</sup> –Vaugelas,<sup>25</sup> n'acceptant *auparavant* que comme adverbe, critiquait vivement les autres emplois.<sup>26</sup>

<sup>22</sup> M. Grevisse & A.Goosse, *Le Bon usage*, 14<sup>e</sup> éd. 2004, p.1037.

<sup>23</sup> Vaugelas, *Remarques sur la Langue française*, 1647, pp. 319-320.

<sup>24</sup> S. -Simon, *Mémoires*, tome II, Paris, PL., p. 500.

<sup>25</sup> *Ibid.*, pp. 475-476.

<sup>26</sup> M. Grevisse & A.Goosse, *Le Bon usage*, 14<sup>e</sup> éd., 2004, p. 1039.

## 1-2- LES APPROCHES GRAMMATICALES

La langue française comptera en effet à son actif de nombreuses théories grammaticales sur lesquelles il serait important de s'interroger : Qu'est-ce qu'une grammaire ? Qu'est-ce qu'une théorie grammaticale ? Quelles sont les théories grammaticales qui régissent notre corpus ? Telles sont les questions qui feront l'objet de notre analyse.

La grammaire est la description complète de la langue c'est-à-dire des principes d'organisation de la langue. Elle comporte différentes parties : une phonologie (étude des phénomènes et leurs règles de combinaison.), une syntaxe (règles de combinaison, des morphèmes et de syntagmes), une lexicologie (étude du lexique) et une sémantique (étude du sens des morphèmes et de leur combinaison. Bref, la grammaire est entendue ici comme l'ensemble des règles qu'il faut respecter pour parler et écrire correctement une langue et formuler clairement ce que l'on souhaite exprimer. Pour le Grand Robert :

« Elle est l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue. Ou l'ensemble des règles qui permettent de produire tous les énoncés d'une langue. »<sup>27</sup> Une théorie grammaticale, elle, se veut disciplinaire de la grammaire.

Le travail que nous allons effectuer, sera basé sur trois théories notamment la grammaire classique, la grammaire dépendancielle et la psychomécanique.

### 1-2-1- la grammaire classique ou traditionnelle

La grammaire traditionnelle relève, du point de vue théorique, des parties de discours, et du point de vue culturel, de la langue grecque. Sa conception et ses classifications entraînent les difficultés affrontées par les grammairiens en langue latine et aux langues de l'Europe occidentale. Il faut également rappeler que ces concepts n'ont pas été depuis le début, de nature grammaticale, mais philosophique. Avec Port-Royal, au souci de former la notion d'une règle et d'un bon usage français ou « norme » va superposer la tentative de rendre compte des rapports du langage et de la pensée au travers d'une armature logique. Il y a beaucoup d'agitation autour du concept de norme et l'on n'a pas pu simplifier le travail des enseignants en voulant imposer des options savantes toutes idéologiques. Selon Popin, « Il n'est pas interdit de penser que les idées, sur ce point sont singulièrement embarrassées de

---

<sup>27</sup> *Dictionnaire Le grand Robert*, 2005, pp..320.

considérations idéologiques, où se mêlent pour la circonstance les notions de didactisme, d'autoritarisme, de centralisme (... ) ».

La grammaire, elle est à la fois didactique et normative et dans les deux acceptions du mot, elle nomme les choses de la langue pour les décrire, et ensuite, elle les classe. Elle définit la langue dans ses conditions optimales de fonctionnement.

Cette norme dont il est question au XVII<sup>e</sup> siècle, va évoluer avec la langue et il appartient à l'enseignant de déterminer ce qui est norme et ce qui est simple usage. Le grand intérêt de cette « grammaire générale » de Port-Royal, est de définir un certain nombre de principes et de phénomènes valables pour toutes les langues comme résultant de règles logiques universelles, l'objectif étant une réflexion sur le langage en général. Un autre souci de cette grammaire va être d'édifier un dispositif scolaire, c'est la grammaire scolaire dite « traditionnelle ». À ce propos, la confusion qui est faite entre grammaire scolaire et grammaire traditionnelle semble fâcheuse dans la mesure où elle oppose d'une part, l'ancien, le scolaire, le traditionnel sans nuances et d'autre part, le moderne, c'est-à-dire la linguistique. La grammaire scolaire est un dispositif scolaire comprenant l'analyse grammaticale d'une part, l'analyse de l'autre. Cette grammaire voit le jour vers 1820 et elle est généralisée tout au long du siècle présent. Du raisonnement philosophique, on commet généralement une inexactitude lorsqu'on situe le développement du français entre le IX<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, ce n'est qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle qu'une langue commune va se mettre en place en France. C'est ainsi que paraissent les premières grammaires françaises sous forme de traités conçus sous la forme : « Dites... ne dites pas ».

La véritable grammaire se met en place avec les travaux de Platon et Aristote laquelle grammaire a connu plusieurs époques :

- une grammaire de l'antiquité qui vient avec Platon et Aristote. Ici, est mis en évidence le rapport entre le langage et l'homme. La grammaire est essentiellement philosophique. Elle n'est pas encore scientifique. On a reproché à cette grammaire son manque d'objectivité. Ce raisonnement antique va durer et évoluer jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle avec deux grands Anciens.

- la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal. Elle vient avec Arnauld et Lancelot qui font un découpage ternaire de la phrase : le thème, le prédicat et le verbe *être* contenu implicitement dans toutes les phrases. La parenté générique de l'adverbe et de la préposition s'étend au-delà de la genèse déductive de la préposition sur l'adverbe. C'est ainsi

qu'ARNAULD et LANCELOT posent l'équation suivante : Adv. = Prep. + Nom, c'est-à-dire l'adverbe est la résultante de la somme prép. +Nom. En d'autres termes, le syntagme prépositionnel formé de la préposition et du nom donne lieu au syntagme adverbial.

Dans le même ordre d'idées, pour MAURISSE GREVISSE : « La préposition est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre les mots ou des syntagmes »<sup>28</sup>. Il apparaît également, la notion de régime de la préposition. Ici, le régime est donc compris comme un élément subordonné qui se rattache au mot complété. Ainsi, la préposition sera donc composée de plusieurs mots. Si les mots sont séparés dans l'écriture, on parle de locutions prépositives ou locutions prépositionnelles comme la locution à cause de. L'on peut aussi noter parfois un trait d'union entre les éléments : au-dessus de. En outre, les prépositions à et de se contactent avec l'article défini masculin singulier devant une consonne et avec l'article défini pluriel.

**Tableau 1a** : La contraction des prépositions

Singulier		Pluriel	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
à + le = au	Il n'existe pas la	à + les = aux	à + les = aux
de + le = du	forme contractée du singulier - féminin	de + les = des	de + les = des

La contraction se fait aussi avec le relatif *lequel* et *lesquels*. Certaines locutions sont formées d'un nom précédé d'une préposition et de l'article défini et suivi de la préposition de : À l'exception de . Cela aboutit en ce sens que la préposition a, comme régime, le plus souvent un nom, un pronom, un infinitif : la porte de l'atelier .

- la préposition peut avoir pour régime un adverbe de lieu ou de temps :

Ex 1 : « il sort d'ici »,

Ex 2 : « il est parti pour toujours »

- la préposition peut aussi avoir une pour régime un groupe de mots déjà précédé d'une préposition.

<sup>28</sup> M. Grevisse, *op. cit.*

- la préposition peut aussi avoir pour régime une proposition relative :

Ex 3 : « Il est sorti par où il était entré ».

- une proposition conjonctive :

Ex 4 : « Continu ; nous en étions restés à quand tu avais seize ans »

- le régime est parfois un adjectif :

Ex 5 : « De douce, elle devient fauve »

- Nous pouvons aussi avoir des locutions adverbiales formées d'une préposition et d'un adjectif.

NB : Le corpus est moins riche pour illustrer les exemples suscités.

Pour tout dire, en ce qui concerne la place de la préposition, l'usage ordinaire demande que la préposition soit suivie immédiatement de son régime, qui forme souvent, avec elle, une unité sémantique et syntaxique. On intercale quelques fois entre certaines prépositions et leur régime, un adverbe ou même tout d'un groupe de mots. Avec les locutions *l'un l'autre*, *les uns les autres* exprimant la réciprocité ou quelque rapport analogue, lorsque le second élément est régime d'une préposition, celle-ci s'intéresse entre les deux éléments de ces locutions comme dans « marchant droit l'un vers l'autre ».

### **1-2-2- La grammaire dépendantielle**

La grammaire dépendantielle est une théorie grammaticale apparue avec la publication de *Éléments de syntaxe structurale* en 1959. Elle a pour père fondateur, Lucien TESNIERE. La grammaire dépendantielle est une démarche qui affranchit l'analyse grammaticale de l'amalgame logique et sémantique où l'on enfermait la grammaire antique, classique ou traditionnelle. Elle découle du *Cours de linguistique générale* de SAUSSURE (1916), comme plusieurs écoles structuralistes.

Le structuralisme européen a pour modèle de base l'ordre linéaire et l'ordre structural de la phrase. Ainsi, la syntaxe structurale a pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaîne parlée.<sup>29</sup>

On appelle grammaire dépendancielle, toute grammaire qui manipule comme représentations syntaxiques, les structures de dépendance. Cette dernière explique la façon dont les mots dépendent les uns les autres. Elle met en œuvre une approche linguistique basée

---

<sup>29</sup> L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1966, p. 670.

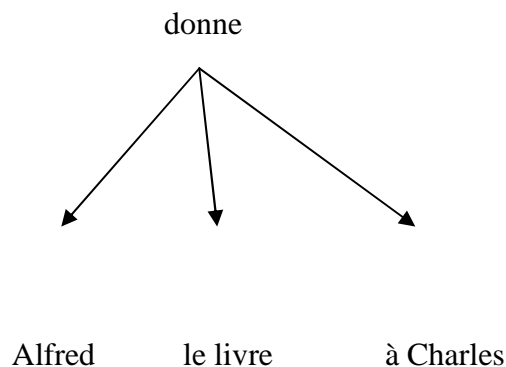


sur le postulat. Encore appelée grammaire valencielle, la grammaire dépendancielle a pour objet de présenter la syntaxe structurale dans ses grandes lignes. Il s'agira de la discussion de différents concepts clés, c'est-à-dire structure classe de mots, métataxe, jonction, translation.

Sur ce, les éléments de syntaxe structurale résument toute la pensée de TESNIERE en trois grands livres : *Traité de connexion*, *Traité de la jonction* et *Le Traité de la translation*. Ainsi, seul le livre de traité de translation nous intéressera.

La théorie de la translation s'applique, en grande partie, à des phénomènes que beaucoup de linguistiques (traditionnels ou modernes) n'attribuent pas à la syntaxe mais à la lexicologie. C'est ainsi que l'on aura donc la translation (du second degré double). Elle concerne les conjonctions composées et les locutions conjonctives, les prépositions et les locutions prépositives entre autre. Tout cela confirme le jugement émis par N. RUWET à propos de la notion de translation : « ( La syntaxe de Tesniere) reste essentiellement basée, non sur la phrase, mais sur le mot »<sup>30</sup>.

Au regard de tout ce qui précède, notamment en ce qui concerne la théorie de translation, la préposition fonctionne comme un translatif dans une phrase. C'est ce qui transparait dans l'exemple suivant : Alfred donne le livre à Charles. Ici, l'indice du substantif est le troisième actant. On peut le schématiser comme suit :



Ainsi, le translatif à est l'indice du substantif troisième actant.

Pour ce faire, TESNIERE classe la préposition en termes d'indices. Ainsi, les indices sont des vides assimilables aux translatifs – souvent même ils « fonctionnent à la fois comme translatifs et comme indices.

---

<sup>30</sup> N. Ruwet, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967, p. 228.

### 1-2-3- La psychomécanique

Les travaux de Gustave Guillaume connaissent une densité linguistique du fait de leur apport à l'étude du fonctionnement de la langue. GUILLAUME, loin de s'inscrire en faux contre le structuralisme, se situe à la continuité de ces travaux . En effet, pour Ferdinand DE SAUSSURE, la langue est un système de signes<sup>31</sup>. C'est-à-dire que le système de signes qu'est la langue part du psychique car les deux parties du signe linguistique ne sont pas observables, concrètes, mais relèvent du psychique. C'est alors que, faisant écho à Ferdinand de SAUSSURE , Gérard Moignet, disciple de Guillaume, dira de la langue qu'elle est une construction dans le plan du virtuel. (1981 ; X)

La psychomécanique est cette branche des sciences du langage qui s'occupe des rapports dynamiques entre la langue et le discours. Pour la psychomécanique, l'acte de langage se déploie sous deux angles : un angle psychique qui est le lieu de la construction de la langue, elle est alors permanente. Le deuxième angle qui concourt à la réalisation de l'acte de langage est le discours. En tant que donnée permanente et puissancielle, la langue est psychique, elle est en nous, elle est un avant dans lequel le discours survient par besoin momentané. Il va donc s'agir, pour la psychomécanique, d'étudier et d'écrire ce mouvement constant qui va d'une vision généralisante à une vision particularisante des choses ; de rendre compte des prises de position dans l'avant qui est la langue et l'après qui est le discours. En somme, la psychomécanique est le résultat de l'adjonction du psychique.

En tant que partie de la langue non prédicative, la préposition est définie, selon MOIGNET, comme « n'étant, en l'espèce, qu'une sorte d'adverbe évidé de matière notionnelle d'expérience d'univers, une forme appelant, pour signifier prédicativement une matière notionnelle extérieure de caractère nominal ». De ce point de vue, la préposition établit une relation semblable à celle qu'établit l'adverbe. Cependant, la préposition est vidée de matière notionnelle qui lui est extérieure ce qui justifie la présence de deux supports :

Tu es un garçon propre, dit-il en me détaillant **avec** attention .

La préposition *avec* a deux supports extérieurs qui sont le *détaillant* et l'*attention*. Son sémantème repose sur celle de support d'avant et d'après, elle pose ainsi un problème d'incidence en permettant au substantif *attention* de devenir un adjectif de discours, qui en langue, pourrait être un adverbe.

---

<sup>31</sup> F. De Saussure, *Cours de linguistique générale*, 1965, p. 32.

Tu es un garçon propre, dit-il en me détaillant **attentivement**.

Pour conclure, la préposition, catégorie non prédicative, définie, au mieux, par Gérard MOIGNET comme transprédicative, pose le problème du sens. Entendue par les guillaumiens comme *une sorte d'adverbe évidé*, elle sort de son statut de parti non pré-prédicative dotée d'un sens hautement abstrait, elle trouve sa sémantème épanouie dans l'opération décrite entre deux supports perdant alors ce qu'elle possédait sémantiquement dans son idéogénèse. Bref, MOIGNET dit de la préposition qu'elle est, *dans le système de la langue, un au-delà de l'adverbe, une transcendance formelle qui ne retient de l'adverbe que le rapport qu'il établit par son style d'incidence*.

Les développements de MOIGNET en particulier et des guillaumiens en général tendent à fermer les mots dans des acceptions sémantiques virtuelles. La préposition ne fait pas exception, bien que non prédicative, cette partie de la langue n'est néanmoins pas dépourvue de sens. Si elle peut avoir une sémantèse virtuellement, celle-ci ne saurait être statique car les mots sont connus pour leur aptitude à décrire des cinèses, des mouvements.

La préposition a un sens, elle donne une sémantèse à l'énoncé, elle est le moteur sémantique. Par conséquent, en fonction de la visée du discours, la préposition cesse d'être transprédicative pour motiver le sens de l'énoncé et traduire la pensée du locuteur

Les développements qui précèdent, montrent l'historicité de la préposition et leur conception selon les grammairiens de Port-Royal, les dependencialistes et les guillaumiens. De par leur origine et leur évolution, il s'agissait plus de voir la préposition en tant qu'élément recteur en syntaxe.

## CHAPITRE 2 :

### LA TYPOLOGIE DES PRÉPOSITIONS

La tradition grammaticale présente les prépositions comme des mots variables intervenant dans la chaîne syntaxique aux côtés des substantifs, des verbes, des pronoms, entre autres. À ce sujet, Denis et Sancier-Chateau expliquent que :

*la préposition est un mot grammatical invariable qui aide à construire un complément (...) la préposition est un mot outil qui permet de mettre en relation syntaxique les éléments qui, sans elle, ne pourraient être reliés<sup>32</sup>.*

Le commentaire qui précède insiste sur deux fonctions propres à cette catégorie, elle s'associe à la construction du complément, elle lie également des éléments. Pierre Le GOFFIC, quant à lui, insiste sur la typologie de cette catégorie. Il fait la remarque selon laquelle, le classement des prépositions est rendu difficile par leur caractère abstrait et fortement polysémique ainsi que par la diversité de leur origine et formation<sup>33</sup>.

#### 2-1- LES FORMES SIMPLES

Nous entendons par préposition simple, les mots appartenant à la catégorie prépositionnelle et qui se présentent comme un tout sur le plan formel. Autrement dit, la préposition est un élément grammatical insécable. Ce critère morphologique permet de dissocier deux classes essentielles qui permettent d'attribuer le qualificatif simple à certaines prépositions de la langue française. D'ailleurs, Martin RIEGEL relève : *les prépositions simples comprennent un grand nombre de formes directement héritées du fonds latin ou issues par conversion d'autres catégories<sup>34</sup>*

Nous retenons de ces propos de RIEGEL qu'étudier les prépositions simples revient à étudier à un premier temps, les prépositions héritées du latin et dans un deuxième temps, celles qui dérivent des autres catégories de la langue française.

<sup>32</sup> Denis et Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche, collection les usuels de poche, 1994, p. 440.

<sup>33</sup> P., Le Goffic, *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette, Paris 1993, p. 420.

<sup>34</sup> M., Riegel, J-C., Pellat, R., Rioul, *Grammaire méthodique du français*, 2<sup>e</sup> édition « Quaridge ». [1<sup>er</sup> éd. 1994], Presses Universitaires de France, Paris, 2002, p. 369.

### 2-1-1-La préposition latine à graphie diversifiée

D'une manière générale, on remarque l'écriture, la codification des prépositions, la forme des prépositions change en fonction du sens véhiculé par celles-ci donc du contexte. Ainsi, prenons l'exemple de la préposition **à**. Selon qu'elle exprime une idée de mouvement ou non, **à** sera *in* ou *ad* tout comme elle pourra être traduite par l'accusatif de certaines situations syntaxiques ; tandis qu'en français moderne sa morphologie ne change pas selon des idées exprimées tel que le témoignent les exemples ci-dessous :

Ex 6 : *Je m'étais mis à songer de moins en moins à ma mère.* V. C. p. 12.

Ex 7 : *Ma mère venait à la ville.* V. C. p. 12.

Ces deux énoncés sont en effet l'expression de plus d'une idée. En premier exemple, deux idées se trouvent traduites par la préposition **à** ; d'une part une idée d'appartenance ; alors que le deuxième exemple, une idée semble véhiculée à savoir la localisation spatiale. Comme autre préposition affichant un comportement protéiforme en latin , nous avons la préposition **de**.

La préposition **de** issu de **dè** (préposition latine s'employant avec l'ablatif selon le contexte) peut avoir le sens de l'intérieur de ou **au sujet de**. En français moderne, sa morphologie ne change pas selon les idées exprimées tels qu'illustrent les exemples ci-dessous :

Ex 8 : *Les gosses de mon age.* V.C. p. 11.

Ex 9 : *Les lits de bambou des deux côtés.* V.C. p. 11.

Ici, la préposition **de**, dans le premier exemple, marque l'idée d'appartenance. Tandis que dans le deuxième exemple, elle exprime l'idée de moyen.

### 2-1-2-La transcatégorisation de la préposition

La transcatégorisation peut être comprise comme étant le processus d'enrichissement de la langue française qui constitue au passage d'un mot d'une catégorie grammaticale à une autre. Autrement dit, pour Grevisse, la langue française compte neuf catégories qui sont : le substantif, le verbe, l'adverbe, l'adjectif, le pronom, la préposition, l'article, la conjonction et l'interjection. Notons que la transcatégorisation ne dépouille pas totalement la catégorie

d'origine car le mot appartiendra à une catégorie selon les emplois. Regardons dans l'exemple ci-après :

Ex 10 : *Il m'attira de nombreuses brimades.* V.C. p. 12.

Dans cette phrase, **de** n'est pas une préposition mais un article.

## 2-2- LES FORMES COMPOSEES

Lorsqu'il s'agit d'étudier la catégorie prépositionnelle, Chevalier et les autres présentent principalement trois types de procédés susceptibles de donner lieu aux prépositions dites composées : bien que cette liste ne soit pas exhaustive, car marquée par une infinité, elle nomme, en premier lieu, les prépositions contractées<sup>35</sup>. À la suite de Chevalier et alii, GREVISSE illustre cette idée en mettant en exergue les locutions prépositionnelles.

### 2-2-1-Les formes contractées

**Tableau 1b** : la contraction des prépositions

Singulier		Pluriel	
Masculin	féminin	Masculin	Féminin
à + le = au	Il n'existe pas la forme contractée du singulier - féminin	à + les = aux	à + les = aux
de + le = du		de + les = des	de + les = des

Dans ce tableau nous remarquons que des prépositions à et de qui sont du genre féminin et masculin se contractent en à+le=au de+le=du et du nombre pluriel à+les=aux et de+les=des. Sur ce, ce tableau nous permet de bien construire nos énoncés. Ainsi au lieu de dire :

Ex 11: *Dans ce spectacle de le malheur.* V.C. p. 121.

Ex 12: *As-tu renoncé à les beuveries, à les disputes, à les femmes des autres ?* V.C. p. 121.

<sup>35</sup> J-C., Chevalier et alii, *Grammaire Larousse du Français Contemporain*, 1985, p. 395.

Il serait mieux de dire :

Ex 13: *Dans ce spectacle **du** malheur.* V.C. p. 121.

Ex 14: *As-tu renoncé **aux** beuveries, **aux** disputes, **aux** femmes des autres ?* V.C. p.121.

D'après ces exemples ci-dessus, nous nous rendons compte de la nécessité de l'emploi de ces prépositions.

### 2-2-2-Les formes locutionnelles

La locution est un groupe de mots qui forme une unité lexicale. La classe prépositionnelle contient ainsi des prépositions composées soit d'un substantif, d'un adverbe, soit d'un participe passé adjoint à une préposition comme le disent RIEGEL, PELLAT et RIOUL<sup>36</sup>.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons dénombrer cinq types de préposition à la forme locutionnelle notamment les locutions prépositionnelles, les locutions adverbiales, les locutions nominales, les locutions verbales et les locutions conjonctives.

#### 2-2-2-1- Les locutions prépositionnelles

Les locutions prépositionnelles prennent corps dans l'usage fréquent et régulier de certains syntagmes d'où le caractère figé de ces dernières. La structure externe de ce mode composé des locutions sera mieux dégagée à partir de deux sous adjacents qui prennent en compte la position, la place qu'occupe la préposition dans la locution, avec le mode de construction basé sur l'adjonction de la préposition à une catégorie grammaticale. Il convient de distinguer les locutions contenant une préposition antéposée de celles dont la préposition est postposée.

**Tableau 2** : les principales locutions prépositives<sup>37</sup>

à bas de	A même	Auprès de	En deça de	Loin de
à cause de	à moins de	au prix de	En dedans de	Lors de
à charge de	à partir de	au protata de	En dehors de	Par-delà

<sup>36</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *OP. Cit.*, p. 370.

<sup>37</sup> M. Grevisse et A. Goosse, *Le Bon usage*, 14<sup>e</sup> éd. 2004, p.1037.

à compter de	à raison de	autour de	En dépit de	Par-dessous
à côté de	à seule fin de	au travers de	En face de	Par-dessus
afin de	à travers	avant de	En faveur de	Par-devant
à fleur de	au contraire de	d'après	En guise de	Par-devers
à force de	au-dedans de	d'avec	En outre de	Par rapport à
à la faveur de	au-dehors de	de façon à	En plus de	par suite de
à la merci de	au-delà de	de manière à	En sus de	près de
à l'encontre de	au -dessous de	de par	Face à	proche de
à l'entour de	au- dessus de	de par	Faute de	quant à
à l'exception de	au-devant de	de peur de	Grace à	quitte à
à l'exclusion de	au fur et à	du chef de	Histoire de	sauf à
à l'instar de	mesure de	en bas de	Hors de	sous couleur de
	au lieu de			vis-à-vis à
	au moyen de			

D'une manière générale, dans le processus de formation des locutions, la préposition peut être bien antéposée à un mot d'une catégorie grammaticale autre que la sienne. En d'autres termes, c'est la préposition selon qu'elle est à gauche ou à droite qui détermine la locution et lui donne alors tout son caractère prépositionnel impulsant un **SP** de ces locutions dans les énoncés ci-après :

Ex 15 : *Un homme se balançait sur place **au milieu de** la case bondée de gens.* (V.C. p. 76).

Ex 16 : *Ses lèvres touchaient **à peine** l'extrême bord du gobelet.* (V.C., p.71).

De ce qui précède, il ressort que les exemples sont bâtis sur des locutions prépositives. Ainsi, nous avons des locutions formées tantôt d'un substantif, tantôt d'un adverbe, mais avec des prépositions antéposées et postposées. Ces locutions prépositionnelles sont formées à trois particules : elles se présentent sous la forme suivante : **PREP+C.G.D+PREP**.

En d'autres termes, dans ce type de locution, les prépositions sont situées de part et d'autre de l'élément central qui est soit un substantif, soit un adverbe. La série ci-après est



composée de locutions prépositionnelles formées en trois éléments dont deux sont des prépositions.

### 2-2-2-2- Les locutions adverbiales

L’adverbe est un mot ou un groupe de mots invariables (à l’exception de tout ce qui s’accorde parfois en genre et en nombre). Il se présente sous différentes formes et peut assumer les fonctions syntaxiques diverses.

Le but de l’adverbe est de préciser le sens du verbe, de l’adjectif, d’un autre adverbe ou d’une phrase. Selon leur sens, les adverbes sont classés en sept catégories : les adverbes de manière, de temps, de quantité, de lieu, d’affirmation, de négation et de doute. Beaucoup d’adverbes peuvent avoir des sens différents et appartenir, selon leur utilisation, à plusieurs de ces catégories. On distingue également parmi ces adverbes ceux de circonstances : *temps, lieu, manière, quantité et intensité et la locution latine ou italienne : à priori, secundo...*

constituées de :

- prép.+ nom (avec parfois un article ou un adjectif) : *à l’envie, à cœur...*
- prép.+ adjectif : *présent à, en général...*
- prép.+ verbe+ complément d’objet : *à tue-tête, d’arrache-pied...*
- préposition et adverbe : *par-dessus, par contre...*

**Tableau 3** : quelques locutions adverbiales

Plus de	Assez de	À l’envie
Moins de	Peu de	À la volée
Tant de	trop de	À cœur
Tellement de	suffisamment de	À plat ventre
Beaucoup de	énormément de	À tue-tête
Autant de	passablement de	À présent
Plein de	La part de	À jamais
Bien des	d’ordre et déjà	
De toute façon	des fois	

Quelque part	Par-dessus	En général
Sans cesse	Par ailleurs	En particulier
Trop d'entre nous	Beaucoup des vôtres	En revanche

Nous constatons que, dans ce tableau, les locutions adverbiales équivalent à des déterminants indéfinis (adjectif indéfini) contenant un adverbe de degré ou un adverbe de quantité suivies de la préposition **de** (de, du, d', de la, des). Ces déterminants indéfinis peuvent être suivis d'un singulier ou d'un pluriel. Certaines de ces locutions peuvent être des pronoms indéfinis si elles sont suivies d'un verbe au singulier : **plus d'un**.

### 2-2-2-3- Les locutions nominales

Il s'agit des syntagmes nominaux, figés par l'usage, ou lexicalisés, pouvant être substitués à un nom dans une phrase pour constituer une nouvelle phrase grammaticalement correcte. Citons quelques-uns relevés dans notre corpus.

**Tableau 4** : Les locutions nominales

Salle à manger	Vin de palme
Canon à eau	Période de vaches maigres
chirurgie à cœur ouvert	Père de famille
Chapeau de brousse	Révolution de palais
salle de séjour	Mur de chine
tremblement de terre	Porte de sortie
salle à manger d'apparat	Meubles de prix
Clair de lune	brevet d'études
Feuille de papier	Commissariat de police
Barrage de police	cheval de bataille
Fer à repasser	

Dans ce tableau, l'on constate que les prépositions **à** et **de** ont une forte occurrence. En ce sens que ces prépositions sont tour à tour placées entre deux substantifs. Ce qui donne lieu à des *compléments déterminatifs*.

### 2-2-2-4-Les locutions verbales

Ce sont des groupes de mots constitués d'un verbe suivi d'un ou plusieurs mots. Cet ensemble de mots exprime une idée unique et joue le rôle d'un verbe.

**Tableau 5** : Les locutions verbales

Il n'y a qu'à se baisser	Mettre à profit	Être bien proie à
On a des affaires...à régler	Être résolu à	Être en but à
Tu n'as qu'à parler	Se mettre à genou	venir de + inf.
Il n'y aura qu'à recommencer	Se mettre à table	Faire partie de
Il n'y a à en à faire	Aller à contre courant	Avoir coutume de
Faire fasse à	Boire à petite gorgées	Dire du mal de
Rendre hommage à	Prendre au mot	Faire semblant de
Faire allusion à	Reprendre à zéro	Rendre compte de
Donner lieu à	Passer à tabac	Tirer profit de
condamner à mort	Faire honneur à	Tirer argument de
Rendre compte à	Prendre à témoin	Mettre de coté
Avoir mission de	prendre son courage à deux mains	Perdre de vue
Faire preuve de	Avoir accès à	En aller (de même)
Faire part de	A vrai dire	Venir à bout de
Tenir lieu de	Mettre à l'école	Chasser à coups de pieds
Faire mine de	s'étendre de tout son long	Être de nature à
Venir à bout de	Prendre conscience de	Etre besoin (point n'était besoin d'être sorcier)
	Demander raison de	

Ce tableau illustre à merveille les morphèmes **à** et **de** qui sont placées entre un substantif et un verbe ou placées à la fin d'un mot. Toutes fois, nous remarquons qu'à chaque groupe de mots, il y a un verbe à l'infinitif placé en attaque. Il y a lieu de dire, qu'il s'agit d'un syntagme verbal qu'on appelle dans notre cadre d'étude *locution verbale*.

### 2-2-2-5- Les locutions conjonctives

Les locutions conjonctives sont des mots jouant un rôle de conjonction, qui unit deux propositions.

**Tableau 6 :** Les locutions conjonctives

Jusqu'à ce que	À condition que
À mesure que	C'est-à-dire
A supposer que	De telles sortes que
A moins que	D'autant plus que

Ici, nous notons qu'il y a trois morphèmes. Soient à la fois **à** et **que** ; soient à la fois **de** et **que**. Reliés entre eux par un mot(nom, verbe, adjectif.etc). De toutes ces analyses, l'on se rend compte qu'il s'agit des *locutions conjonctives de subordination* puisque employées le plus souvent par le morphème **que**.

## 2-3-LES PRÉPOSITIONS SÉMANTIQUES

### 2-3-1- les prépositions vides

De l'avis de GERVONI (1991 ; 128), l'opposition originelle des parties de discours en mots pleins et mots vides que l'on doit au grammairiens chinois ne fait pas état de l'existence des mots donnés de tout sens :

*Apparue en date ancienne, cette distinction à l'origine, répondant au besoin de codifier un genre poétique nouveau et ne correspondait nullement aux regroupements des parties du discours en deux espèces, tels que les pratiquent volontiers, depuis longtemps, les grammairiens occidentaux... C'est de toute façon, d'un détour menant de sens d'une distinction traditionnelle de la grammaire chinoise que procède l'application de l'expression « mots vides » à certaines prépositions... Les mots vides étaient tout simplement des mots des sens moins concrets que les mots pleins.*

Dans une acceptation générale, on dit aujourd'hui d'un élément qu'il est vide de sens quand sa présence ou son absence n'apporte aucune modification à la phrase, et qu'elle est

seulement du au contraintes syntaxiques, on peut aussi observer des prépositions à, de et de la préposition zéro n'entraîne pas le changement de la fonction grammaticale, le syntagme qui suit le verbe *commencer* dans les phrases de DUBOIS<sup>38</sup>.

*Il commence à travailler*

*Il commence de travailler*

*Il commence son travail*

Indépendamment de la préposition, des trois exemples présentent des C.O.D, ce qui amène à conclure que **à** et **de** sont vides de sens. En d'autres termes, dans ces emplois, les prépositions ne sont pas utilisées seulement pour combler *un hiatus syntaxique*, elle ne fonctionne que comme des chevilles syntaxiques confinées un rôle syntaxique. Elle ne participe en rien à la sémantèse des syntagmes en des phrases.

GOUGENHEIM par contre va restreindre le champ des prépositions vides à la seule préposition de. Il la définit comme une préposition dont la valeur est tellement diluée qu'on peut dire qu'elle ne laisse percevoir. (GOUGENHEIM 1959 ; 6) chez *vendryes* (1921) par contre, la notion de mot vide a été perçue différemment. Ce dernier les a appréhendées comme des mots qui n'ont pas d'équivalence dans les langues étrangères. De surcroît, plus un mot s'affirme vide, plus il augmente sa valeur abstraite (optcit : 201)

SPANG HASEN (1963) introduira le terme *inclore* qui selon lui, ne conditionne pas d'emblée l'analyse des prépositions qui porte leur étiquette et donc les études restent encore à affiner. Il propose en outre l'opposition cohésion/décomposition du syntagme nominal afin d'établir une distinction entre préposition incolore et préposition pleine. Cette opposition présente une double manifestation : l'une dans la généralité du régime (indéterminé ; déterminé) et l'autre dans la nature de l'association entre les deux termes reliés par la préposition incolore auront une détermination précise, plus cela sera susceptible d'être remplacée par une préposition pleine.

Il importe de relever qu'avant SPANG HANSEN, on s'appuyait sur trois critères pour la vacuité sémantique d'une préposition

- Son emploi grammatical était évoqué en premier lieu. Il était légitimé par l'autonomie de la syntaxe et de la sémantique postulée dans la grammaire générative, mais remise en cause dans le cadre d'une syntaxe iconique.

---

<sup>38</sup> J. Dubois, et alii, *op. cit.*, p. 100.

-Le second critère soulignait que les prépositions étaient jugées vides à cause de la multiplicité de leur sens. Dans ce cas, il serait plus judicieux de parler non pas de préposition vide, mais éventuellement d'usage vide des prépositions.

-Le troisième critère stipulait qu'une préposition pouvait être considérée comme vide en raison de son abstraction excessive. Mais puisque cette abstraction résulte d'une généralisation poussée de l'usage de la préposition elle serait amoindrie si elle se limitait aux usages les plus représentatifs.

Le point de vu de CADIOT (1989) réfute cette thèse de la vacuité sémantique en relevant qu'étant donné qu'une préposition ne peut être remplacée indifféremment par n'importe qu'elle autre. Elle ne peut donc pas être totalement vide.

En somme, l'existence de préposition telles que **à** et **de**, donne à la langue française qui l'oppose nettement, non seulement aux langues anciennes, mais aux langues moins évoluées notamment l'allemand et l'anglais.

### **2-3-2-Les prépositions semi-vides**

Un certain nombre de prépositions à valeur précise commence, en français moderne, à présenter quelques emplois grammaticaux : *avec, en, par, pour, sur*. Cette liste pourrait s'allonger si l'on considérait les Français dialectaux.

De son origine latine cum, la préposition avec jouait en ancien français le double rôle d'adverbe et de préposition. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle avec joue un rôle de simple outil, qui servait à introduire des compléments de verbes et des compléments circonstanciels de manière.

Du latin in, la préposition « en » était répandue en ancien français. Elle constituait, en combinaison avec l'article défini, une série de formes telles que : en le ; en la ; en les : es. Une préposition complexe, en a connu de multiples difficultés liées à son emploi et la préposition dans et les réformes notamment la disparition de « es » et celle de « en la ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, en précédait un certain nombre de noms de ville.

*Peu devant pâques, Jésus-Christ fut en Jérusalem (PASCAL ,pensées, II, 166)*

En dehors d'un certain nombre de locutions toutes faites, en ne s'emploie plus que devant les noms dépourvus d'article, ou précédés de l'article indéfini ou partitif . Elle introduit ainsi, des compléments divers et joue un rôle d'un simple outil.

De l'ancien français, la préposition *par* renforce un autre adverbe. Elle exprime divers rapports de lieu, de temps, d'instrument, de moyen, de cause et de manière entre autres. Elle joue aussi le rôle d'un simple outil.

Issue du latin *pro* devenu *por*, la préposition *pour* a perdu le sens local de la préposition latine. Elle ne présente plus, dès l'ancien français, que des sens figurés, qui, pour cette raison, sont difficiles à classer. Elle exprime donc les rapports divers en l'occurrence ceux du but, de condition, de l'intérêt, de résultat, de cause. *Pour* joue aussi un rôle de simple outil.

En ancien français, la préposition *sur* est issue du latin *super* < *sour*, contaminé avec le latin *sursum* < *sus* est une préposition de lieu. Elle s'emploie au sens propre. Ainsi, elle n'est plus qu'un outil puisqu'elle engendre des emplois figurés. Elle marque donc des rapports qui ne sont autres que ceux du lieu et du temps.

En somme, l'étude des prépositions à semi-vides nous montre comment ces outils, influencés par les mots qui les entourent, et en particulier par les verbes qui les commandent, étendent peu à peu leur signification. Il en résulte, à la limite, qu'elles deviennent parfois incapables d'exprimer les rapports qu'elles exprimaient originellement. Mais elles jouent, en français, en latin les cas. Pour ce faire, les prépositions vides et semi-vides marquent un nouveau progrès dans l'abstraction. Alors que certaines langues modernes distinguent le lieu où l'on va et le lieu où l'on vient. Le français, négligeant le détail, n'exprime plus que le lieu

### **2-3-3- Les prépositions pleines.**

La plupart des prépositions de création française ont une valeur précise et la conservent. Seules les prépositions héritées le plus souvent réduites à une syllabe peuvent être employées comme des mots outils notamment dans, sur, en, pour... Quant aux notions complexes qui sont développées par la vie sociale, elles sont exprimées par d'innombrables locutions prépositives, de sens et d'emploi restreints. Cela revient à établir une distinction entre les prépositions et des adverbes.

En ancien français, un grand nombre de mots invariables jouaient à la fois le rôle de préposition et d'adverbe. Au cours de l'histoire de la langue française, ces parties du discours ont été rigoureusement distinguées ; il ne reste plus, en français moderne, que peu de mots avec, après, contre, depuis, derrière, devant, sans, selon entre autres. Ceux-ci possèdent encore cette double valeur.

Le français parlé emploie la plupart des prépositions comme adverbe. « Dedans » et « dans », « dehors » et « hors », « dessous » et « sous », « dessus » et « sur », etc. C'est au début du XVIIe siècle que les grammairiens, suivis par VAUGELAS, ont constaté que *dans*, *sous*, *sur*, étaient prépositions, *dedans*, *dessous*, *dessus*, étaient adverbes. Sur ce, nous sommes endroit de mettre au clair quelques prépositions pleines les plus usuelles, : *après*, *près de*, *au prix de*, *avant*, *devant*, *vers*, *envers*, *entre*, *parmi*, etc. De par leur morphologie, nous remarquons que la plupart de ces prépositions sont formées de deux syllabes.

Souvent appelées prépositions pleines par la tradition grammaticale, elles sont considérées comme non casuelles par Le Bidois (1938 ; 325). Chevalier et alii(1974 ; 72) parlent de préposition à valeur simple. Ils stipulent qu'elles ont pour spécificité une valeur sémantique souvent facile à préciser, en plus d'indiquer les rapports syntaxiques. Par ailleurs, ces derniers pensent que les prépositions pleines, selon le sens qu'elles véhiculent, introduisent très souvent une variété des compléments circonstanciels et sont étroitement liées au verbe. Muller (2002 ; 384) déclare que, *les prépositions « prédicatives » sont celles qui construisent des syntagmes à valeur circonstancielle*. Riegel et alii (1994 ; 379) renchérissent qu'on rencontre ces prépositions à contenu sémantique prédéfini dans les emplois circonstanciels et qu'elles dépendent au moins étroitement du verbe. Ils affirment cependant que ce sont les plus indépendants des compléments du verbe de par leur mobilité dans la phrase . Pour Le Bidoi et Le Bidois (op cit), la préposition « non casuelle » exprime un rapport bien défini. Ils citent dans cette catégorie les prépositions à morphologie simple telles : *avant*, *après*, *devant*, *depuis* etc.

Pour tout dire, l'histoire de la préposition, en français, est dominée par l'usure des prépositions héréditaires, qui, surtout quand elles introduisent des compléments de verbes, tendent à devenir des mots vides, sans valeur suggestive, capable d'exprimer n'importe quel rapport de sens, et même de marquer des fonctions grammaticales quelconques. Or, les prépositions françaises, après la disparition des cas ont été obligées d'exprimer toutes les fonctions jadis marquées par les cas. Pour indiquer exactement les rapports les plus précis, pour évoquer certaines nuances de sentiments, pour rendre, en particulier, la complexité des rapports sociaux, il a fallu créer des prépositions nouvelles notamment « *tant par... que par* », « *grâce à* », « *au prix de* », « *à l'aide de* », « *à la faveur de* », « *à cause de* », « *eu égard à* », « *par suite de* », « *par suite de* », « *en vertu de* », « *au moyen de* » etc. Il n'est pas



une seule de ces locutions qui n'ait sa valeur particulière : logique, sentimentale, administrative, ou sociale.

En somme, les développements qui précèdent, nous ont permis d'étudier l'historique et la typologie des prépositions. En effet, vue sous cette perspective, cette étude s'est avérée importante dans la mesure où nous avons pu voir l'origine et l'évolution des prépositions et la conception des grammairiens face à cette catégorie grammaticale. En ce qui concerne leur typologie, ils font une classification qui ressort une distinction entre les prépositions simples et les prépositions composées. Ainsi s'agissant des prépositions simples, elles ont en général une étymologie latine et sont utilisées comme telles depuis cette langue ancienne. Concernant des prépositions composées, il ressort qu'elles peuvent être subdivisées en deux groupes d'une part le groupe préposition+ préposition ; d'autre part le groupe formé d'une autre catégorie grammaticale et de la préposition. De cette élaboration de la préposition du point de vue historique et typologique, nous nous proposons à présent de configurer et d'interpréter les prépositions à et de dans *ville cruelle* d'EZA BOTO.

**DEUXIÈME PARTIE :**

**CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES ET SÉMANTISME  
DES PRÉPOSITIONS « À » et « DE »**

Cette partie de notre travail porte sur l'étude proprement dite et approfondie des prépositions « à » et « de » dans *Ville cruelle* de Mongo Beti. Pour le faire, nous allons partir des configurations morphosyntaxiques en ce sens où nous allons étudier non seulement la place syntaxique, mais aussi le fonctionnement de ces deux prépositions dans le texte. Pour le parachever, il convient pour nous d'étudier les effets sémantiques et stylistiques desdits morphèmes. S'agissant de cette partie, il s'agira de voir les différents emplois des prépositions à et de et leurs différentes valeurs que l'auteur en fait usage dans son texte.

## CHAPITRE 3 : LES CONFIGURATIONS MORPHOSYNTAXIQUES

Dans l'un de ses ouvrages intitulé *Les Éléments linguistiques françaises*, il est question que DUBOIS traite des mécanismes fondamentaux qui rendent complexe la langue française. On se propose de cerner les principales configurations syntaxiques de notre corpus, selon une problématique d'appropriation.

C'est dans ce même sillage de la compréhension des tournures et des mécanismes français que DUBOIS et DUBOIS-CHEVALIER(1970 ; 113) admettent la place de l'adverbe aux cotés de la préposition.

Ainsi, la préposition telle qu'on l'obtient à la fin du processus est soit la somme du symbole catégoriel « de » et de la préposition facultative déterminée par la catégorie des préposition racines de la grammaire traditionnelle : à, de, en, sur, sous, par, pour, dès. Parallèlement, certaines prépositions sont le résultat de la somme de la préposition racine et de l'adverbe. Dans ce chapitre, il est question pour nous de montrer d'emblée dans *Ville cruelle* la place des prépositions « à » et « de » d'une part et leur fonctionnement d'autre part.

### **3-1- Les constructions fréquentes des morphèmes « à » et « de »**

#### **3-1-1- La préposition « à »**

Dans l'œuvre intitulée *Ville Cruelle* de Mongo Beti, on en dénombre 1134 prépositions « à » soit 931 prépositions simples « à » et 203 prépositions contractées « au ». Après la lecture exhaustive du texte, nous avons constaté que celle-ci est placée tour à tour devant un article, un nom, un infinitif, un pronom, un adjectif, un adverbe. D'où la notion de syntagme. Le syntagme est formé d'une suite de morphème ( morphème lexicaux ou / et morphèmes grammaticaux), unité de rang inférieur au sien. Il se distingue de la lexie complexe par le fait que le locuteur choisit lui-même les unités qui le composent<sup>39</sup>. Le syntagme est un constituant de la phrase dont les unités s'ordonnent : soit autour d'un nom, c'est un syntagme nominal ; autour d'un verbe, c'est alors un syntagme verbal.

#### **3-1-1- 1-Le syntagme verbal**

<sup>39</sup> R. Galisson / D. Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, librairie, Hachette, 1976.

C'est un ensemble d'unités grammaticaux qui s'ordonnent autour du verbe. Ici nous avons comme unité grammaticale la préposition **à**. Nous avons les énoncés suivants :

Ex 17 : *Ma mère était m'inscrire à l'école.* V.C. p. 11.

Ex 18 : *Nous l'emmenons au commissariat de police.* V.C. p. 46.

Ex 19 : *Il se serait marié ;il aurait ainsi prouvé à ses oncles.* V.C P.137

Ex 20 : *Et je ne pourrai plus continuer à vivre ici.* V.C., p. 13.

Dans ces phrases, nous remarquons que les verbes sont suivis du morphème **à**. Ce morphème est précédé d'un article élide (l') Ex17 qui montre l'idée de l'acculturation ; un syntagme nominal (commissariat de police) Ex18 qui traduit l'idée de la domination ; un adjectif possessif (ses) Ex 19 qui traduit de la fraternité ou de la parenté ; un infinitif (vivre) Ex 20 qui traduit la déception.

### **3-1-1- 2- Le syntagme nominal**

C'est un ensemble d'unités grammaticales qui s'ordonnent autour d'un substantif. Ici, nous avons comme unité grammaticale la préposition **à**. Nous avons les énoncés suivants :

Ex 21 : « ...tenant près de lui Odilia à qui la chaleur de la case semblait redonner vie. V.C., p. 97.

Ex. 22 : *Chaussures à hauts talons.* V.C., p. 58.

Ex. 23 : *La saison de cacao c'est-à-dire de décembre à février.* V.C., p. 19.

Ex. 24 : *Le silence fut interrompu par sa voix à elle.* V.C., p. 9.

Quatre substantifs sont suivis du morphème **à**. Ledit morphème est précédé tour à tour, du pronom relatif (qui) Ex21 ; de l'adjectif qualificatif (hauts)Ex22 qui traduit la qualité de la chaussure ; d'un substantif (février) Ex. 23 qui souligne l'idée de temps ; d'un pronom personnel (elle) Ex. 24 qui traduit l'idée de l'appartenance.

### **3-1-1- 2- Le syntagme adjectival**

C'est un ensemble d'unités grammaticales qui s'ordonnent autour d'un adjectif. Ici, nous avons comme unité grammaticale la préposition **à**. Nous avons les énoncés suivants :

Ex. 25 : *La circulation était abondante à tanga.* V.C. P. 19.

Ex. 26 : *Six à dix kilomètres d'ici.* V. C. p. 26.

Ex. 27 : *Il était question de barrages, de coups de fusils, de garçons qu'on cherchait, de Blanc mort à l'hôpital.* V. C.

Ex. 28 : *Les femmes qui sont toujours prêtes à se livrer à toute sorte de provocations.* V. C., p. 165.

Nous avons quatre adjectifs qui sont suivis du morphème **à**. Dans l'exemple 26, ce morphème est suivi d'un adjectif numéral cardinal (dix). Il traduit l'idée de distance ou d'évaluation. Dans l'exemple 25, le morphème est suivi d'un substantif (Tanga) qui traduit la localisation. Dans l'exemple 27, cette préposition est accompagnée d'un article élide (l') et d'un pronom réfléchi (se) qui traduit le but, un objectif à atteindre.

### **3-1-1- 3 - Syntagme adverbial**

C'est un ensemble d'unités grammaticales qui s'ordonnent autour d'un adverbe. Ici, nous avons comme unité grammaticale la préposition **à**. Nous avons les énoncés suivants

*Ex 29: D'autres affleurent certainement à la surface.* V.C P.140

Ex 30 : *Il pensa tout à coup à odilia.* V.C P 136

Ex 31 : *Il ne se décida pas à partir.* V.C., p.179.

Ex 32 : *À cette question, lui revenait aussitôt à l'esprit toutes ces femmes généreuses.* V.C. p. 134

Ces énoncés ont chacun un adverbe accompagné du morphème **à**. L'exemple 30, à suivi d'un substantif (odilia) relève de l'appartenance. Parallèlement, **à** suivie d'un infinitif(partir) exprime le mouvement Ex 31. L'exemple 32 exprime un locatif. Suivi de l'article défini (la) le morphème **à** met en évidence le lieu.

### **3-1-2-La préposition « de »**

Mongo Beti, dans son texte, laisse percevoir manifestement 1846 prépositions « de » soit 1603 prépositions simples « de » et 243 prépositions contractées dont 211 « du » et 32

« des ». Après l'analyse de cette préposition, nous apercevons qu'elle occupe une place adéquate dans la structure phrastique du texte de l'auteur.

### 3-1-2-1- Syntagme nominal

C'est un ensemble d'unités grammaticales qui s'ordonnent autour d'un nom. Ici, nous avons la préposition **de** qui introduit l'unité grammaticale. On peut également noter certaines formes déclinées ou contractées comme **du**.

Ex 33 : *Les hommes **du** Nord.* V.C., p. 165.

Ex 34 : *La ville **de** tanga.* V.C., p. 16.

Ex 35 : *Tu as vendu cent kilos **de** cacao à un Grec.* V.C. P. 72.

Ex 36 : *Sans parler des vagissements **des** bébés.* V.C., p. 157.

Dans ces énoncés, nous avons quatre prépositions **de** qui sont précédées des substantifs et suivies de substantifs. Le morphème dans l'exemple 33, exprime l'appartenance ou l'origine. Dans l'exemple 34 et 36, la préposition « de » marque la désignation. L'illustration 35, traduit la quantité.

### 3-1-2-2- Syntagme adjectival.

C'est un ensemble d'unités grammaticales qui s'ordonnent autour d'un adjectif qui est le noyau dudit groupe. Ici, nous avons la préposition **de** qui introduit l'unité grammaticale commandée par l'adjectif. De notre corpus, nous pouvons tirer les exemples suivants :

Ex 37 : *Ça serait curieux **de** savoir qui assurerait l'ordre dans le nord.* V.C., p. 50.

Ex 38 : *Dans la voix ferme et unie **de** la malade.* V.C., p. 191.

Ex 39 : *Il buta contre le corps froid **de** koumé.* V. C.

Ex 40 : *Pour un parfait imbécile, incapable **de** voir clair.* V. C., p. 128.

Le morphème « de » dans les énoncés ci-dessus, est précédé des adjectifs qualificatifs et suivi d'un verbe à l'infinitif (savoir) 37 et (voir) 40, qui marquent respectivement la

précision sur la curiosité et sur l'incapacité. Dans l'exemple 38, ledit morphème, marque l'appartenance tout comme dans l'exemple 39.

### 3-1-2-3- Syntagme verbal

C'est un ensemble d'unités grammaticales qui a le verbe pour noyau et autour duquel gravitent les éléments satellites. Il se réalise le plus souvent, au moyen des prépositions qui permettent de mettre en évidence le complément déterminatif. Ce cas de figure est fortement représenté dans *Ville Cruelle* d'Eza Boto comme le témoignent si bien les occurrences suivantes.

Ex. 41 : *Il avait résolu **de** s'approprier l'argent.* V.C., p. 185.

Ex. 42 : *Il se reprocha **d'**avoir failli se trahir ainsi.* V.C.

Ex. 43 : *C'est seulement pour mon frère que je te demandais **de** m'aider.* V.C., p. 88.

Ex. 44 : *Ils venaient **du** nord.* V. C., p. 50.

Ces illustrations sont couronnées de préposition « **de** ». Précédées des syntagmes verbaux, elles sont notamment suivies des verbes à l'infinitif (41,42,43) et d'un syntagme nominal (44). Nous remarquons que les trois premiers exemples, le morphème « de », souligne l'idée de l'intention. Alors que celui de l'exemple 44 marque la provenance.

### 3-1-2-4- Syntagme adverbial

Par syntagme adverbial, il faut entendre l'ensemble d'unités grammaticales qui sont commandées par l'adverbe. En parcourant notre corpus, nous relevons les exemples suivants :

Ex 45 : *Avant **de** pénétrer dans le bureau du commissaire, il revit une dernière fois l'image de sa mère.* V. C. P. 51.

Ex46 : *Banda ne revenait pas **de** sa stupéfaction.* V.C.P.124.

Ex 47 : *Tu es bien sûr **de** ce que tu dis, fils ?* V.C.P 214.

Ex 48 : *Il luttait depuis un moment et il venait seulement **de** s'en rendre compte.* V.C.P.104.



Cette suite de phrases laisse percevoir quatre syntagmes adverbiaux accompagnés de la préposition « de ». L'exemple 45, par la préposition « de », on peut lire la mise en garde ou la prévenance. À l'exemple 46, « de » traduit plutôt la surprise. Et dans l'exemple 47, le « de » marque la certitude ou l'affirmation. L'exemple 48 quant-lui fait allusion à la prise de conscience.

Au regard de l'analyse de l'emploi des prépositions « à » et « de », utilisées dans le texte de Mongo Béti, l'on peut se rendre compte que l'auteur du roman fait un bon usage de la norme syntaxique des dites prépositions. Il les utilise à la fois pour caractériser les actions entreprises par les personnages et pour davantage informer le lecteur sur certaines situations textuelles. Dans ces constructions morphosyntaxiques, ces prépositions relèvent de plusieurs structures :

**Tableau 7:** structure syntaxique des prépositions « à » et « de » dans *ville cruelle*

<b>Préposition « à »</b>	<b>Préposition « de »</b>
SN + prep + SN	SN + prep + SN
SN + prep + inf	SN + prep + inf
SN + prep + pronom	SN + prep + pronom
Adj + prep + SN	SN + prep + adv
Adj + prep + pronom	Adj + prep + SN
Adv + prep + SN	Adj + prep + inf
Adv + prep + inf	Adj + prep + pronom
SV + prep + SN	Adv + prep + SN
SV + prep + inf	SV + prep + inf
Structure figées	SV + prep + SN
	SV + prep + pronom
	SV + prep + Adv
	Structures figées

D'après ce tableau qui relève des structures syntaxiques des prépositions **à** et **de**, nous avons remarqué que l'auteur fait fortement usage de ces morphèmes. Il ressort que ces prépositions admettent tour à tour des verbes transitifs indirects.

Pour Guillaume, la syntaxe relève de « l'expression ». Elle est secondaire par rapport à la « morphologie », laquelle est un fait de langue qui recherche la solution aux problèmes primordiaux de la représentation de l'expérience du monde par des formes grammaticales<sup>40</sup>.

Un peu en marge de la linguistique moderne, certains grammairiens français ont donné une grande importance à la syntaxe, en particulier Tesnière. Pour lui, « structurale » est synonyme de « syntaxique » : la phrase, objet de la syntaxe, est une structure. « l'étude de la phrase, qui est l'objet propre de la syntaxe structurale, est essentiellement l'étude de sa structure, qui n'est autre que la hiérarchie de ces connexions »<sup>41</sup>.

De ces structures, l'on relève que l'auteur met en exergue la norme syntaxique de l'utilisation de ces morphèmes tels que définis par Guillaume et Tesnière.

### 3-2- LES FONCTIONS SYNTAXIQUES DE « à » ET « de »

Le rôle des prépositions ressort de la comparaison qu'on peut établir entre les constructions indirectes et directes. Au regard de nos prépositions « à » et « de » qui font l'objet de notre étude, il sera juste pour nous de s'attarder sur les constructions indirectes qui se définissent d'après R. L WAGNER et J. PINCHON comme « *La dépendance d'un terme ou d'un groupe par rapport à un autre est marqué au moyen d'un mot approprié. Ce mot ne préjuge pas la fonction qu'assume le terme construit.* »<sup>42</sup> Ainsi, une préposition sert donc à construire des compléments, attributs, épithètes, oppositions, un prédicat à l'infinitif, l'infinitif postposé.

#### 3-2-1-La préposition « à » dans le poste syntaxique de la de complémentation

La préposition à sert à construire, dans le syntagme verbal, le complément d'objet indirect. En effet, Grevisse<sup>43</sup> appréhende le complément d'objet indirect comme étant un élément qui est rattaché au verbe indirectement c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition. Cette préposition est à joindre obligatoirement au verbe dans ce cas, plusieurs éléments notamment un infinitif, un substantif sans déterminant spécifique, un substantif déterminé spécifiquement<sup>44</sup> et un pronom qui en sont en d'autres termes le régime de la

---

<sup>40</sup> R. Galisson et D. Costes, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, p. 549.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> L. Wagner et J. Pinchon, *op. cit.*,

<sup>43</sup> M., Grevisse, *Le Bon usage*, Gembloux, Éditions Duculot 1975, p. 323.

<sup>44</sup> R. L. WAGNER et J. PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Librairie, Hachette, 1962, p. 450-459.

préposition en question. Arrêtons-nous pour dire que l'origine d'une préposition est le mot ou groupe de mots qu'une préposition syntaxiquement commande dans un énoncé. CHEVALIER donne une définition importante du régime en ces termes :

La syntaxe est fondée sur la notion de régime, lien nécessaire qui s'établit entre un principe actif, le recteur, et un principe passif, le régi. Face à ce système fondamental, les autres fonctions sont réunies sous une définition « carerectore » ; ce sont les exceptions qui correspondent au degré zéro<sup>45</sup>.

Pour lui, toute la syntaxe, la phrase, l'énoncé est fondé sur la dépendance, laquelle dépendance est assumée par la notion de régime. Cette dernière, pour plus de précisions, fait intervenir deux concepts majeurs à savoir : **régissant** et **regi**. POINTEVIN<sup>46</sup> (vol.2, p. 42), précise que la préposition exprime un rapport entre deux termes, le terme qui la suit est appelé *régime*, mais, le groupe prépositionnel est nommé *complément*. Il poursuit en disant que,

On appelle régime de la préposition, le terme placé sous sa dépendance, mais la préposition et le terme qu'elle régit forment ensemble, le complément indirect ou circonstanciel du terme principal à l'expression duquel il concourt<sup>47</sup>.

Dans cette même perspective, la préposition à comme régime, le plus souvent un nom, un pronom, un infinitif<sup>48</sup>.

### 3-2-1-1-Le complément d'objet indirect

Un complément d'objet indirect est un groupe fonctionnel qui est introduit ou est précédé des prépositions.

Ex 49 : *Il était facile à M. Pallogakis de baisser progressivement.* V.C. p. 19.

Ex 50 : *Odilia sentait qu'elle devait des explications à la mère de Banda.* V.C. p. 194.

Ex 51 : *Tu as vendu cent kilo de cacao à un Grec.* V.C P 72

Ex 52 : *Il t'arrive ce qu'il est arrivé à koumé.* V.C P 125

---

<sup>45</sup> J. -C. Chevalier, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française* Genève, Droz. 1968, p. 48.

<sup>46</sup> POINTEVIN, vol. 2, p. 42,

<sup>47</sup> POINTEVIN, *op. cit.*

<sup>48</sup> M. GREVISSE, *op. cit.*

La Préposition à, dans ces illustrations, montre la désignation des personnages. Le COI employé dans ces phrases, a valeur de nomination.

Le complément circonstanciel est un mot ou un groupe de mots qui est, le plus souvent, déplaçable et supprimable dans une phrase. C'est dire qu'il ne fait pas partie de la phrase minimale et sa place dépend du style d'un auteur. Il n'est donc pas nécessaire au verbe, mais il est tôt complément de la phrase toute entière. Les compléments circonstanciels sont les compléments du verbe. Ils permettent de préciser dans quelles circonstances se déroule l'action exprimée par le verbe. Un même verbe peut avoir plusieurs compléments circonstanciels<sup>49</sup>. Le mot « circonstances » est à prendre au sens large, car ces compléments expriment plusieurs relations parmi lesquelles le temps, le lieu, la manière, le but et le moyen.

### **3-2-1-2-Le complément circonstanciel de lieu**

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe, le complète et traduit la localisation. C'est ce qui transparait dans les énoncés suivants tirés de notre corpus :

Ex 53 : *Ma mère était allée m'inscrire à l'école de la ville.* V.C., p. 1.

Ex 54 : *Il viendrait l'attendre à la gare.* V.C., p. 40.

Ex 55 : *Il y eut trop de camions à tanga.* V.C., p. 20.

Ex 56 : *Il marchait à côté d'eux jusqu'à la mission catholique, jusqu'à l'église.* V.C., p. 151.

La préposition à dans ces énoncés, traduit la localisation. Dans l'exemple 53, la localisation revoie au lieu où l'on va. « l'école de la ville » est le lieu où l'enfant se rendra désormais à l'école. L'exemple suivant traduit également le lieu où l'on va. Aussi bien celui qui est allé en voyage que celui qui vient le chercher, ont la gare comme lieu de destination. La gare est donc le point d'intersection dans lequel ils vont se retrouver. Quant à lui, l'exemple 55 traduit le lieu où l'on est. Celui qui parle se trouve à Tanga et est témoin des faits qu'il décrit. Il y a donc l'idée de localisation.

### **3-2-1-3-Le complément circonstanciel de temps**

---

<sup>49</sup> M.-H. CHRISTENSEN, et alii, *Grammaire*, Paris, Nathan, 1995, p. 100.

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe, le complète et traduit le temps. En dépouillant nôtre, on constate que la préposition a introduit plusieurs compléments circonstanciels de temps. Soient les exemples :

Ex 57 : *À la mort de mon père, j'étais âgé de quelques années seulement.* V.C P 10

Ex 58 : *La saison du cacao c'est-à-dire de décembre à février.* V.C., p.19.

Ex 59 : *Les rues de tanga n'étaient pas bitumées à l'époque.* V.C P 20

Ex 60 : *Elle était pieuse, se confessait et communiait à pâques... assistait à la messe de minuit à Noël.* V.C., p. 152.

On distingue plusieurs nuances de temps à savoir la période/ moment ( ex. 59), la durée/l'intervalle (ex. 58) et la date (ex. 57 et 60).

#### **3-2-1-4-Le complément circonstanciel de manière**

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe, le complète et indique de quelle manière se déroule l'action exprimée par le verbe.

Ex 61 : *La nuit tombait à vue d'œil.* V.C., p. 74.

Ex 62 : *Les fidèles se mirent à genoux.* V.C., p. 158.

Ex 63 : *Une voix prit l'orateur précédent à partie.* V.C., p. 74.

Ex 64 : *Un lit de bambou et pleurant à petit coup de souffle.* V.C., p. 76.

La préposition **à** dans ces énoncés relève tour à tour de la perception (exemple 61), de l'humilité (exemple 62), la résignation (exemple 63) et la division (exemple 64).

#### **3-2-1-5-Le complément circonstanciel de but**

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe, le complète et indique dans quel dessein s'effectue l'action exprimée par le verbe.

Ex 65 : *Si elle était restée dans le pays hostile, au milieu des demi-frères de mon père qui lui en voulaient à mort.* V.C., p. 12.

Ex 66 : *Ils étaient assis sur une bille de bois qui devait être destinée à l'exploitation.* V.C., p. 108.

Ex 67 : *Par leur propos ou leurs actes représentaient par une menace pour un certain état de choses, conforme à une certaine vision du monde.* V.C., p. 25.

La préposition **à**, dans ces exemples, traduit respectivement l'idée d'intentionnalité (exemple 65). Ici, l'intention des paysans est de tuer la mère du narrateur. Dans l'exemple suivant, nous avons l'idée de dessein car le bois est convié à être exploité, est fait pour l'exploitation. Dans l'exemple 67, nous avons l'idée de conformité, d'adéquation car le référent doit être en accord avec cette manière de voir et de percevoir les choses.

### **3-2-1-6-Le complément déterminatif**

La détermination est un mécanisme de « complémentation de sens », intervenant à l'intérieur du groupe déterminatif et altérant l'extension du support. Ainsi, la détermination limite le sens d'un mot ou de l'expression qui le suit. Elle permet, par la même occasion, de définir et de caractériser un mot. La détermination qui nous intéresse dans ce cas d'espèce est celle introduite par une préposition. Ainsi, nous pouvons avoir, entre autres, le complément du nom, de l'adverbe, de l'adjectif etc.

#### **3-2-1-6-1- Le complément du nom**

Le complément du nom fait partie du groupe nominal, c'est une expansion de celui-ci qui peut être en général supprimé. Grevisse<sup>50</sup> précise qu'en règle générale, les compléments du nom prennent place après celui-ci. Le complément du nom se construit, le plus souvent, à l'aide d'une préposition. Ainsi, le complément du nom peut être un nom ou un groupe nominal, un pronom, un verbe ou un adverbe.

Ex 66 : *Une lampe à pétrole.* V.C., p.75.

Ex 67 : *Il longeait le quai à billes.* V.C., p. 148.

Ex 68 : *Le chantier à billes.* V.C., p. 148.

La préposition **à**, apporte plus de précisions sur l'objet qui est l'élément central ou le noyau de la phrase. Il introduit donc les compléments du nom et précise la nature de l'objet, du matériel utilisé.

---

<sup>50</sup> M. Grevisse, *op. cit.*, p. 432.

### 3-2-1-6-2- Le complément de verbe

Le complément du verbe est un complément déterminatif qui sert à préciser le sens du verbe auquel il est relié par une préposition.

Ex 70 : *Et pourquoi veux-tu aller à la ville ?*. V.C., p. 181.

Ex 71 : *Il se prit à rêver du petit train*. V.C. p., 39.

Ex 72 : *Fils, vient m'aider à faire mon champ, je t'en prie..* V.C. p. 133.

Ex 73 : *Elle n'avait jamais cherché à deviner et encore à comprendre à s'expliquer*.

Ces illustrations sont couronnées de préposition « **de** ». Précédées des syntagmes verbaux, elles sont notamment suivies des verbes à l'infinitif et d'un syntagme nominal .Nous remarquons que les trois premiers exemples, le morphème « de », souligne l'idée de l'intention. Alors que celui de l'exemple 44 marque la provenance.

### 3-2-1-6-3- Le complément de l'adjectif

Le complément de l'adjectif est un complément déterminatif qui sert à préciser le sens de l'adjectif qualificatif auquel il est relié par une préposition ; il forme avec l'adjectif un groupe adjectival.

Ex 74 : *La circulation était abondante à tanga*. V.C., p. 19.

Ex. 75 : *Six à dix kilomètres d'ici*. V. C., p. 26.

Ex. 76 : *Il était question de barrages, de coups de fusils, de garçons qu'on cherchait, de Blanc mort à l'hôpital*. V. C.

Ex. 77 : *Les femmes qui sont toujours prêtes à se livrer à toutes sortes de provocations*. V. C., p. 165.

Nous avons quatre adjectifs qui sont suivis du morphème **à**. Dans l'exemple 26, ce morphème est suivi d'un adjectif numéral cardinal (dix). Il traduit l'idée de distance ou d'évaluation. Dans l'exemple 25, le morphème est suivi d'un substantif (Tanga) qui traduit la

localisation. Dans l'exemple 27, cette préposition est accompagnée d'un article élide (l') et d'un pronom réfléchi (se) qui traduit le but, un objectif à atteindre.

#### **3-2-1-6-4- Le complément de l'adverbe**

C'est un c'est un complément déterminatif qui sert à préciser le sens de l'adverbe auquel il est relié par une préposition ; il forme avec l'adverbe, un groupe adverbial.

Ex 78 : *D'autres affleurent certainement à la surface.* V.C., p. 140.

Ex 79 : *Il pensa tout à coup à Odilia.* V.C., p. 136.

Ex 80 : *Il ne se décida pas à partir.* V.C., p. 179.

Ex 81 : *À cette question, lui revenait aussitôt à l'esprit toutes ces femmes généreuses.* V.C. p. 134.

Ces énoncés ont chacun un adverbe accompagné du morphème **à**. L'exemple 30, à suivi d'un substantif (odilia) relève de l'appartenance. Parallèlement, **à** suivie d'un infinitif(partir) exprime le mouvement Ex 31. L'exemple 32 exprime un locatif. Suivi de l'article défini (la) le morphème **à** met en évidence le lieu.

#### **3-2-2-La préposition «de » dans le poste syntaxique de la de complémentation**

La préposition **de** sert à construire, le complément d'objet indirect. En effet, Grevisse<sup>51</sup> appréhende le complément d'objet indirect comme étant un élément qui est rattaché au verbe indirectement c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition. Cette préposition est à joindre obligatoirement au verbe dans ce cas, plusieurs éléments notamment un infinitif, un substantif sans déterminant spécifique, un substantif déterminé spécifiquement<sup>52</sup> et un pronom qui en sont en d'autres termes le régime de la préposition en question. Arrêtons-nous pour dire que l'origine d'une préposition est le mot ou groupe de mots qu'une préposition syntaxiquement commande dans un énoncé.

##### **3-2-2-1-Le complément d'objet indirect**

---

<sup>51</sup> M., Grevisse, *Le Bon usage*, Gembloux, Éditions Duculot 1975, p. 323.

<sup>52</sup> R. L Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Librairie, Hachette, 1962, p. 450-459.



Un complément d'objet indirect est un groupe fonctionnel qui est introduit ou est précédé des prépositions.

Ex 82 : *Ce n'est pas que je souhaite la mort **de** ma mère. V.C P 13*

Ex 83 : *Ils vous faisaient l'éloge **de** leur maître. V.C P 19*

Ex 84 : *Il chercha des yeux et le visage **de** Koumé. V.C P 139*

Ex 85 : *Il crut lui aussi qu'il pleurait à cause du souvenir **de** son frère. V.C P 220*

Les énoncés préalablement étudiés montrent que la préposition **de**, introduit un C.O.I. Ceux-ci expriment l'appartenance Ex (82, 83) et la désignation Ex( 84, 85)

### **3-2-2-2- Le complément circonstanciel de temps**

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe, le complète et traduit le temps. En dépouillant nôtre, on constate que la préposition a introduit plusieurs compléments circonstanciels de temps.

Ex 86 : *Aux environs **de** midi, ils m'ont emmené là- bas. V.C P*

Ex 87 : *Il était assez habitué à la foret pour s'y conduire **de** nuit. V.C p 93*

Ex 88 : *Il ne passait pas **de** jour qu'un homme ne fut écrasé par une auto mobile. V.C 19*

Ex 89 : *On voyait rarement le patron grec, sauf pendant la saison du cacao, c'est-à-dire **de** décembre en février . V.C P*

« de » employée comme complément circonstanciel de temps marque la précision(ex86)' la période (ex87, 88)et l'intervalle( ex89).

### **3-2-2-3-Le complément circonstanciel de lieu**

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe, le complète et traduit la localisation.

Ex 90 : *Les clerks et les autres gens **de** la ville. V.C P59*

Ex 91: *De ce coté-ci **de** la ville, tout ne semblait vivre. V.C P 18*

Ex 92 : *Ma mère était allée m'inscrire à l'école **de** la ville. V.C P 11*

Ex 93 : *Et chacun s'éloignait **de** son côté. V.C P125*

Dans ce fragment de phrase, le morphème **de** introduit chaque fois le complément circonstanciel de lieu. Ainsi, l'exemple (90, 91) exprime le lieu où l'on est. Alors que l'exempl( 92 93) relève du lieu où l'on va.

### **3-2-2-4- Le complément circonstanciel de manière**

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe et duquel il dépend, le complète et traduit la manière, le procédé par lequel l'action du verbe se déroule.

Ex 94: *Il avait traversé une zone **d'**aire chaud. V.C P136*

Ex 95 : *La lune froide qui les enveloppait **d'**un pagne gris. V.C P 111*

Ex 96 : Il s'aperçut subitement qu'il n'était pas tout à fait à l'abris de la pluie et dicida **de** rentrer dans la case. V.C P.77

Ex97 : Il n'y aurait aucun mal : les Grecs c'est, une race **de** voleurs, tout le monde le sait, et qu'ils s'enrichissent sur nos dos. V.C P 77

Ces illustrations portant des compléments circonstanciels de lieu, par le biais de la préposition **de**, mettent en relief la puissance (ex 94), l'unicité (ex95), la décision(ex96)et la qualification(97)

### **3-2-2-5- Le complément circonstanciel de moyen**

L'expression complément circonstanciel de moyen laisse entendre l'idée d'un mot ou d'un groupe de mots qui, rattaché au verbe et duquel il dépend, le complète et traduit le moyen et le procédé par lequel l'action du verbe se déroule. Des cas de figure se retrouvent dans les extraits suivants :

Ex 98 : *Elle fit seulement oui **de** la tête. V.C P*

Ex 99 : *Il coupait ses phrases **de** silences émus. V.C P10*

Ex 100 : *Le cacao était traversé **du** sac ou **de** la hotte dans l'appareil de bois. V.C P 35*

Ex 101 : *« ... éclaboussaient hommes et choses **de** boue et **de** latérite rouge. V.C P*

Ces fragments de phrases constituant la préposition **de** traduisent notamment le geste (Ex98), la déception (Ex99), la vivacité du travail(Ex100) la saleté (Ex101)

### 3-2-2-7-Le complément circonstanciel de cause

Il indique pourquoi se déroule l'action exprimée par le verbe.

*Ex102 : Non, ce n'était **de** sa faute si koumé était mort. V.C P*

*Ex103 : **Etait-il mort si tôt après avoir donné **de** la tête contre la pierre ? V.C P139***

*Dans ces compléments, de met en exergue deux idées. Le non coupable (102) et l'accusation (Ex 103)*

### 3-2-2-1-Le complément de nom

La préposition « de » introduit le complément de nom. Ici, le complément de nom est marqué par le cas régime quand il est un nom propre, un nom de parenté, ou certains titres honorifiques.

*Ex104 : La ville **de** tanga. V.C P 16*

*Ex105 : Il n'y aurait aucun mal : les Grecs c'est, une race **de** voleurs, tout le monde le sait, et qu'ils s'enrichissent sur nos dos. V.C P 77*

*Ex106 : Elle portait à son sorcier **de** père. V.C P 80*

*Ex107 : Deux cent kilos **de** cacao au feu. V.C P 60*

Les énoncés ci-contre à travers la préposition **de** soulignent entre autres la désignation (104), la qualification(105 ;106) et le poids ou la quantité(107)

### 4-2-2-9-Le complément de l'adjectif

C'est un ensemble d'unités grammaticales qui s'ordonnent autour d'un adjectif qui est le noyau dudit groupe. Ici, nous avons la préposition **de** introduit le complément de l'adjectif. De notre corpus, nous pouvons tirer les exemples suivants :

*Ex 108: **Ça serait curieux de savoir qui assurerait l'ordre dans le nord.** V.C p. 50.*

*Ex 109: **Dans la voix ferme et unie de la malade.** V.C. p. 191.*

Ex 110: *Il buta contre le corps froid **de** koumé.* V. C.

Ex 111: *pour un parfait imbécile, incapable **de** voir clair.* V. C. p. 128.

Le morphème « de » dans les énoncés ci-dessus, est précédé des adjectifs qualificatifs et suivi d'un verbe à l'infinitif (savoir) 108 et (voir) 111, qui marquent respectivement la précision sur la curiosité et sur l'incapacité. Dans l'exemple 109, ledit morphème, marque l'appartenance tout comme dans l'exemple 110.

### **3-2-2-10-Le complément de verbe**

C'est un c'est un complément déterminatif qui sert à préciser le sens du verbe auquel il est relié par une préposition ; il forme avec l'adverbe, un groupe adverbial.

Ex 112 : *Il avait résolu **de** s'approprier l'argent.* V.C. p. 185.

Ex 113: *Il se reprocha **d'**avoir failli se trahir ainsi.* V.C.

Ex 114: *C'est seulement pour mon frère que je te demandais **de** m'aider.* V.C. p. 88.

Ex 115: *Ils venaient **du** nord.* V. C. P. 50.

Ces illustrations sont couronnées de préposition « de ». Précédées des syntagmes verbaux, elles sont notamment suivies des verbes à l'infinitif (112, 113, 114) et d'un syntagme nominal (115). Nous remarquons que les trois premiers exemples, le morphème « de », souligne l'idée de l'intention. Alors que celui de l'exemple 44 marque la provenance.

### **3-2-2-10-Le complément de l'adverbe**

Le complément de l'adverbe traduit, dans ces circonstances, l'ensemble d'unités grammaticales qui sont commandés par l'adverbe. Elles sont rattachées au verbe par une préposition, en l'occurrence **de**. Eza Boto exploite les exemples de ce genre, exemples que nous percevons dans les passages ci-dessous :

Ex 116 : *Avant **de** pénétrer dans le bureau du commissaire,il revit une dernière fois l'image de sa mère.* V. C. P. 51.

Ex117 : *Banda ne revenait pas **de** sa stupéfaction.*V.C.P.124.

Ex 118 :*Tu es bien sure **de** ce que tu dis, fils ?* V.C.P 214.

Ex 119: Il luttait depuis un moment et il venait seulement **de** s'en rendre compte.  
V.C.P.104.

Cette suite de phrases laisse percevoir quatre syntagmes adverbiaux accompagnés de la préposition « de ». L'exemple 116, par la préposition « de », on peut lire la mise en garde ou la prévenance. À l'exemple 117, « de » traduit plutôt la surprise. Et dans l'exemple 118, le « de » marque la certitude ou l'affirmation. L'exemple 118 quant-lui fait allusion à la prise de conscience.

**CHAPITRE 4 :**  
**EFFETS SEMANTIQUES ET STYLISTIQUES DES**  
**MORPHEMES « à » ET « de »**

Dans ce chapitre, il s'agit d'interpréter les prépositions « à » et « de ».

**4-2-VALEURS STYLISTIQUES DE « à » ET « de »**

La langue est généralement comprise comme un réservoir de possibilités d'expressions. Toute actualisation de la langue est une sélection, donc un choix, toujours libre et subjectif. Le style « rend unique son auteur ». À vrai dire, le style est la manière de s'exprimer, mieux de communiquer sa pensée par le langage.

Certaines prépositions ont une valeur par elles-mêmes, le plus souvent et facile à préciser : on les rencontre principalement dans les emplois circonstanciels. D'autres, inversement, ont une valeur complexe, qui dépend de la construction dans laquelle elles sont employées. Telles sont : *en, par, pour*, et surtout « à » et « de » qui font l'objet de notre étude. La préposition « de » est un cas limite, une préposition particulière et polyvalente, dont la valeur dépend des termes qui sont mis en relation.

Notre intérêt repose sur « à » et « de » afin de les énumérer toutes et de préciser leur sens selon le texte *ville cruelle* de Mongo Beti

**4-2-1- La localisation**

Il s'agit d'étudier la localisation spatiale et la localisation temporelle des prépositions à et de.

**4-2-1-1-La localisation spatiale**

Elle se fait remarquer par une abondance, à la fois des prépositions « à » et « de » qui relèvent des compléments circonstanciels de lieu. A titre d'illustration nous avons :

Ex 120 : *Les clercs et les autres gens de la ville*. V.C., p.59.

Ex 121 : *Il viendrait l'entendre à la gare.* V.C., p. 40.

Ex 122 : *Il y eu trop de camions à tanga.* V.C., p. 20.

Ex 123 : *Il marchait à coté d'eux jusqu'à la mission catholique, jusqu'à l'église.* V.C., p. 20.

De ce fait, il s'agit de montrer l'espace dans lequel Banda est victime des vicissitudes de la vie. Ainsi, nous avons comme macro espace **Tanga**. Tandis que **Tanga nord et Tanga sud, Fort-nègre, Bamila, Tomasi, la case de Banda, l'église** sont considérés à titre de micro espace.

#### **4-2-1-2-La localisation temporelle**

Le complément circonstanciel de temps fait sujet de la valeur temporelle de « à » et « de ». . Exemples :

Ex 124 : *Aux environs de midi, ils m'ont emmené là- bas.* V.C

Ex 125 : *Il était assez habitué à la foret pour s'y conduire de nuit.* V.C p 93.

Ex 126 : *Les rues de tanga n'étaient pas bitumées à l'époque.* V.C., p. 20.

Ex 127 : *Elle était pieuse, se confessait et communiait à pâques... assistait à la messe de minuit à Noël.* V.C P 152.

Ici, il s'agit de situer les événements dans une période donnée et précise auxquels Banda et ses opposants (les Grecs) et ses adjuvants ( sa mère, Koumé, Odilia ) font face. Dans les exemples 124et 125, il ya l'idée de précision tandis que dans l'exemple 126, il y a l'idée de période. L'exemple 127 témoigne justement la date.

#### **4-2-2- L'appartenance**

La notion d'appartenance est largement utilisée en sémantique. Un mot étant analysé, pour le sens, en un paquet de sème chacun de ceux-ci, appartient à l'ensemble des sèmes. On appelle appartenance, l'emploi prédicative du verbe être ou un objet fait partie d'une classe.

Ex 128 : *Et chacun s'éloignait de son coté* v. C P. 125

Ex 129 : *Le silence fut interrompu par sa voix à elle.* V.C P 9

Ex 130 : *À la mort **de** mon père. V.C P 10*

Ex 131 : *Odilia ...que la mère **de** Banda n'était aussi si vieille. V.C., p. 188*

Les prépositions relevées dans les énoncés ci-dessus expriment la désignation (128)la précision (exemple 129), le lien de familiarité ou de parenté (exemples 130 et 131).

#### **4-2-3- L'obligation**

Il s'agit d'un devoir, d'une contrainte imposée par des règles morales, des lois sociales ; impératives . Mieux encore, lien de droit par lequel quelqu'un est tenu de faire ou de ne pas faire quelque chose. C'est aussi une nécessité imposée par une situation contraignante quelconque. Littéralement, c'est un Sentiment ou devoir de reconnaissance envers quelqu'un.

Ex 132 : *Je te demande seulement **de** m'expliquer. V.C P7*

Ex 133 : *Je ne te demande plus **de** m'épouser dit-elle. V.C P 9*

Ex 134 : *Cinq jours sur sept, je serai séparé **d'**elle. V.C P 11*

Le mophème **de** employé dans ces phrases, démontre l'idée de combat et de conflit entre les différents interlocuteurs.

#### **4-2-4-La qualité**

Aspect, manière d'être de quelque chose. Ensemble des modalités sous lesquelles quelque chose se présente ou ensemble des caractères, des propriétés qui font que quelque chose correspond bien ou mal à sa nature, à ce qu'on en attend Chacun des aspects positifs de quelque chose qui font qu'il correspond au mieux à ce qu'on en attend Trait de caractère, manière de faire, d'être que l'on juge positivement : Qualités morales. En d'autre terme, c'est une condition sociale, civile et juridique de quelqu'un ; titre au nom duquel on agit : Décliner ses noms, prénoms, âge et qualité. En philosophie, catégorie de l'esprit qui répond à la question de savoir si la manière d'être d'un sujet peut être affirmée comme existante ou non à son propos ; manière d'être d'une personne ou d'un sujet.

Ex 135 : *Parmi les draps **d'**une blancheur indécise. V.C P 7*

Ex 136 : *Elle me gavait de nourriture, **de** bonne nourriture. V.C P*

Ex 137 : *Le toit **de** nattes...il coupait ses phrases de silences émues. V.C P 10*



Dans les précédents énoncés, le morphème **de** participe de la caractérisation. En effet, dans l'exemple 135, on caractérise les draps en précisant la couleur ; de même, dans l'exemple 136, on donne informations précises sur la qualité de la nourriture. L'exemple 137, quant à lui, donne la qualité du toit.

#### 4-2-5-Origine / Provenance

Ce qui provoque l'apparition de quelque chose, ce qui en est la source, ce qui en explique la formation, l'apparition, la création. Heidegger donne une définition plutôt large de l'origine : "Tout ce qui concourt à l'essence d'une chose est son origine".

Ex 138 : *Au lieu d'opposer un vieillard **de** Bamila à un blanc **de** tanga. V.C P. 133*

Ex 139 : *C'était un cri **de** désespoir plutôt que **de** colère. V.C P8*

Ex 140 : ***Du** pays où elle était née. V.C P 11*

Cette autre suite d'exemples traduit l'idée de provenance à quelques nuances prêt. Les exemples 138 et 140 marquent le lieu d'où l'on vient, d'où l'on est né ou d'où l'on habite. Il ya donc, à la base, l'idée d'appartenance à un groupe , groupe duquel l'on est issu, d'où l'on provient.

#### 4-2-6-La possession

La possession désigne, en anthropologie, une situation au cours de laquelle une personne est considérée comme étant habitée par un être surnaturel. De nombreux types de possessions ont été décrits dans des sociétés diverses.

Selon Martin Riegel<sup>53</sup>, les linguistes qui étudient les structures formelles du contenu s'accordent pour distinguer trois relations également dites d'appartenance ou de possession si l'on inverse l'ordre des termes reliés dans le langage ordinaire : l'appartenance de la partie au tout (ou appartenance partitive), de l'élément à l'ensemble (ou appartenance ensembliste) et du possédé au possesseur (ou appartenance/possession). L'étiquette commune

traduit sans doute l'intuition d'une analogie entre trois types de relations qui partagent un certain nombre d'expressions lexicales et de schémas syntaxiques.

---

<sup>53</sup>M. Riegel, « Pour une redéfinition linguistique des relations dites de "possession" et d'"appartenance" », in *L'Information Grammaticale*, n°23, 1984. pp. 3-7.

En grammaire, c'est un mode de relation exprimé par différents procédés: complément de nom, adjectifs et pronoms possessifs, pronom *en*, article en relation ou non avec *le, lui, se*<sup>54</sup>

Ex 141 : *Oh ! tu sais, si tu manques l'occasion de boire de notre vin, c'est tant pis pour toi.* V.C., p.177.

Ex 142 : *Elle n'avait pas le droit de partir, de m'arracher à mon territoire.* V.C., p. 13.

Ex 143 : *Non, mon commandant ! Mes hommes à moi en ont assez ,* V.C., p. 53.

#### **4-2-7- L'appréciation**

Apprécier c'est donner un avis, une opinion subjective sur quelque chose ou sur quelqu'un. C'est une évaluation critique.

Ex 144 : *Elle me gavait **de** nourriture.* V.C P11

Ex 145 : *J'ai bien fini par me faire **à** cette nouvelle existence.* V.C P11

Ex 146 : *Les femmes qui sont toujours prêtes **à** se livrer **à** toutes sortes **de** provocations quand elles sentent leurs hommes près d'elles.* V. C., p. 165.

Dans l'exemple 144, il s'agit d'une appréciation quantitative de la nourriture. Dans l'exemple suivant, le narrateur a fini par accepter cette forme de vie. Il s'agit donc d'une appréciation par défaut.

#### **4-2-8-Instrument / Moyen**

L'expression complément circonstanciel de moyen laisse entendre l'idée d'un mot ou d'un groupe de mots qui, rattaché au verbe et duquel il dépend, le complète et traduit le moyen et le procédé par lequel l'action du verbe se déroule. Des cas de figure se retrouvent dans les extraits suivants :

Ex 146 : *Elle fit seulement oui de la tête.* V.C P

Ex 147 : *Le cacao était traversé du sac ou de la hotte dans l'appareil de bois.* V.C P 35

Ex 148 : « ... éclaboussaient hommes et choses de boue et de latérite rouge. V.C P

Ex 149 : *Nous dormons sur les lits **de** bambou.* V.C P 11

---

<sup>54</sup> J. Pinchon, *Morphosyntaxe du français*, Paris, Hachette, 1986.

Ces fragments de phrases constituant la préposition **de** traduisent notamment le geste (Ex 146), la déception (Ex 147), la vivacité du travail (Ex 148) la saleté (Ex 149).

#### **4-2-9-La manière**

C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe et duquel il dépend, le complète et traduit la manière, le procédé par lequel l'action du verbe se déroule.

Ex 150 : Il avait traversé une zone **d'**aire chaud. V.C P136

Ex 151 : La lune froide qui les enveloppait **d'**un pagne gris. V.C. p. 111

Ex 152 : Il s'aperçut subitement qu'il n'était pas tout à fait à l'abris de la pluie et dicida **de** rentrer dans la case. V.C., p.77

Ex 153 : Il n'y aurait aucun mal : les Grecs c'est, une race **de** voleurs, tout le monde le sait, et qu'ils s'enrichissent sur nos dos. V.C P 77

Ces illustrations portant des compléments circonstanciels de lieu, par le biais de la préposition **de**, mettent en relief la puissance (ex 150), l'unicité (ex 151), la décision(ex96)et la qualification(97)

#### **4-3- ESSAI D'ANALYSE, INTERPRETATIVE DE L'ŒUVRE**

Interpréter l'œuvre pour ensuite apporter plus de lumière sur la signification de celle-ci revient à puiser, dans la matière qui notre texte, les éléments linguistiques fournis par ce dernier et nous en servir pour son interprétation. En effet, les données obtenues laissent penser que l'énonciateur utilise le discours dans ville cruelle pour s'affirmer, pour dénoncer ou pour prendre position.

Les valeurs des prépositions « à » et « de » dans ville cruelle sont la manifestation d'une description des circonstances auxquelles vivent les personnages du texte. Nous pouvons dire que cette description permet au locuteur de signifier l'ampleur de cette tribulation coloniale, toutefois en la situant dans le temps et dans l'espace. Ces prépositions comportent une évaluation d'appréciation ou de dépréciation de la part du sujet d'énonciation, signalant à ce titre une prise de position largement subjective. Nous avons relevé dans notre corpus :

**-Les prépositions axiologiques dévalorisantes.** Nous avons une forte occurrence dans le texte.

*Est-ce qu'elles n'avaient pas déployé tous leurs moyens pour l'arracher **aux** griffes des gardes régionaux(...) la cruauté des habitants **de** Tanga-Nord trop préoccupés **de** leurs propres affaires- juste comme les blancs- **à** la pitié, **à** la commisération, **à** la compassion pleine **de** sollicitude **des** habitants **de** Bamila. V.C., P*

C'est ainsi que l'auteur ou le narrateur désapprouve l'attitude de ses compatriotes assimilés ici aux habitants noirs de Tanga. Il trouve qu'ils sont passifs et ne font aucun effort pour chasser les colons.

En outre, certaines prépositions à valeur locative notamment celles qui relèvent de la localisation spatiale sont dotées d'une coloration axiologique par l'action du contexte socio-colonial. Ici, la ville en général et Tanga en particulier, est une fabrication du système colonial. Elle représente la civilisation, avec son côté négatif. Ainsi, l'auteur fait montre des villes d'Afrique qui sont devenues de vraies jungles il ne faut donc pas délaissier les villages et la brousse, car :

*A maintes occasions, auparavant, il avait déjà éprouvé combien la ville était cruelle et dure avec ses gradés blancs, ses gardes régionaux, ses gardes territoriaux et leurs baionnettes au canon, ses sens uniques et ses « entrée interdite aux indigènes » V.C., p.167*

Ceci porte à croire que l'auteur veut susciter, à travers ces révélations un éveil des consciences. Il veut aussi amener un changement radical des mentalités, d'où sa disposition défavorable à l'endroit des Noirs à plus conscientes de leur position de défavorisés.

Comme nous l'avons relevé plus haut, l'évaluation est propre au système d'appréciation du locuteur. C'est pourquoi l'usage des prépositions à et de peut varier d'un énonciateur à l'autre. Certaines prépositions **à** et **de** sont chargées d'une connotation axiologique dépréciative à cause du contexte.

En outre, pour s'affirmer ou prendre position, l'énonciateur le fait aussi dans ville cruelle à travers la valeur affective.

La subjectivité sur le plan affectif fait aussi intervenir une évaluation du locuteur, cependant, il s'ajoute un engagement affectif de ce dernier. Les prépositions par exemple énoncent dans

notre texte une réaction émotionnelle du sujet parlant face à l'objet déterminé par ces prépositions.

*Certes, à l'origine, le désir de procurer un seul petit instant de bonheur à sa malheureuse mère avait bien été le mobile de sa décision de se marier.* V.C., p. 217.

Dans *Ville cruelle*, à travers des prépositions à et de, l'énonciateur s'affirme, dénonce ou se positionne par le biais des valeurs desdites prépositions, qui signalent son degré d'adhésion au contenu de l'énoncé.

L'emploi de certaines locutions adverbiales et prépositionnelles dans le texte a été un révélateur des attitudes du locuteur, ou de son degré d'adhésion par rapport au contenu de l'énoncé. Des locutions adverbiales de temps « de temps en temps » et de certitude « tout de même », et même des locutions prépositionnelles de temps « à longueur de » et de lieu « au milieu de » pour ne citer que ces exemples sont largement employés dans le discours des énonciateurs. Le discours de personnages, principalement du héros principal Banda.

Pour ce qui est des locutions nominales, elles sont peu utilisées dans le texte. Car elles servent à exprimer la valeur déterminative « commissariat de police » ; « claire de lune » etc.

Nous remarquons que toutes ces formes prépositionnelles, surtout celles exprimant les valeurs locatives sont utilisées dans l'œuvre. Ceci explique par le fait que les personnages de ville cruelle connaissent une vie difficile que ce soit à Tanga ou au village de jours comme de nuits. Les Noirs se contentent donc ce que chaque leur offre.

Nous pouvons conclure au terme de cette partie consacrée à l'interprétation de l'œuvre que les prépositions à et de et leurs valeurs sus évoquées contribuent à mettre en perspective le contenu du message. C'est ainsi que le message dans ville cruelle est évalué favorablement ou défavorablement, apprécié ou déprécié par le locuteur.

Toutes ces valeurs exprimées à travers des marques relevées desdites prépositions nous amènent à donner une signification de l'œuvre.

À la lumière des éléments qu'offre les prépositions à et de que nous venons d'interpréter, il nous est plus aisé de faire des suggestions quant à la signification de l'œuvre.

Toutefois, pour bien saisir cette signification, il convient de clarifier dans notre corpus la position du narrateur. Relevons tout d'abord que ville cruelle est une littéraire narrative. En

outre, toute narration implique nécessairement un narrateur. Dans le texte, nous avons à la place de l'énonciateur pour l'expression des valeurs desdites prépositions, le narrateur. Le cas le plus fréquent concerne le héros principal Banda. Le type de narrateur auquel nous avons affaire est le narrateur Dieu, le narrateur qui sait tout. Au travers des valeurs des prépositions à et de, le texte met en exergue l'attitude des personnages. Ces prépositions commentent, jugent et permettent d'évaluer abondamment la vision de l'auteur, la subjectivité langagière de celui-ci. D'après les valeurs mises en relief par l'auteur dans le texte, Maingueneau (1937 : 9) pense qu'avec l'émergence plus récente de la problématique du discours, s'est développé la conception de l'énonciateur comme instance sociale. Dans cette perspective, un texte n'est plus envisagé **comme étant rédigé par le sujet plutôt qu'un autre, mais relevant d'un émetteur occupant une certaine position socio-historique, pour laquelle les individus paraissent substituables** (Dominique Maingueneau, Nouvelles tendances en analyse du discours, paris, hachette, 1987.)

Une fois définie cette position du narrateur, nous relevons que le discours à travers ces prépositions est pourvu d'axiologiques. Car l'auteur veut délibérément évaluer les classes sociales dans le roman.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

En définitive, il était question d'étudier les emplois et valeurs des prépositions à et de telle qu'utilisée par Mongo Beti dans ville cruelle. Cet univers colonial dont l'auteur met à nu, apparaît en effet dans ce roman comme la représentation d'une société dans laquelle blancs et noirs se côtoient.

De ce fait, lesdites prépositions se trouvent être importantes dans l'exploitation du texte dans la mesure qu'elles permettent de donner un sens. Notre corpus fait ainsi appel aux thèmes de la colonisation, la violence, la corruption, l'injustice, l'amour filial, la solidarité pour ne citer que ceux-là.

Notre travail visait à apporter des réponses aux questions suivantes : d'où viennent les prépositions ? Comment sont elles définies selon des différentes grammaires ? Quels sont des types des prépositions que compte la grammaire française ? Comment est-ce que l'auteur emploie-t-il les prépositions à et de dans son texte ? Pourquoi est-ce que l'auteur en fait usage ? Mieux encore, quelle en est sa vision ?

Pour ce faire, la méthodologie adoptée est celle de la grammaire classique ou traditionnelle qui fait preuve de la grammaire raisonnée ou de port-royal dans le souci de former la notion d'une règle et bon usage français ou « **norme** » qui a supposé les tentatives de rendre compte des rapports du langage au travers d'une armature logique.

La méthode de la grammaire normative ainsi empruntée, nous a permis d'identifier les différents emplois desdites prépositions dans le texte de Mongo Beti. Du coup, après cette étude, nous nous sommes rendus compte que la norme était variée en fonction de la situation de communication des interlocuteurs. Or, si la grammaire normative a bien des principes rigides, c'est pour des raisons fondamentales. Dans son souci de diffuser une unifiée, la grammaire traditionnelle vulgarise les règles appliquées dans le temps par une élite de bons écrivains. Son principal avantage est qu'elle préside à la correction, à la conformité de la norme de la langue parlée et écrite. La méthode ainsi adoptée nous a conduite à bâtir un plan en quatre chapitres.

Le premier chapitre intitulé historique et théorie des prépositions fait une définition de cette catégorie. L'historique de quelques prépositions et leur conception selon certaines grammaires notamment des prépositions « à » et « de » sont autant de voies empruntées dans ce chapitre. Il était question de préciser l'origine et l'évolution des prépositions en tant qu'éléments secours de la langue. Bien plus, ce chapitre tenait lieu de prélude à la définition



de la préposition en général et celle de certaines théories grammaticales entre autres la grammaire classique, la grammaire dépendancielle de Lucien Tesnière et la psychomécanique de Gustave Guillaume.

Le deuxième chapitre est consacré à la typologie des prépositions. Il rend compte de types de prépositions donc de leur morphologie. Nous avons pu observer trois grands types de prépositions élaborés sous le critère morphologique selon les classiques : les prépositions simples, les prépositions composées et les prépositions sémantiques. Les prépositions simples ont la plupart du temps une origine latine par le phénomène de transcatégorisation. De plus, les prépositions composées résultent d'une combinaison faite entre les prépositions et des noms, des adverbes, participes présents et passés. Quant aux prépositions sémantiques, elles résultent des prépositions vides, semi-vides et pleines.

Dans le troisième chapitre, il s'agissait d'étudier les configurations morphosyntaxiques des prépositions **à** et **de** dans *Ville cruelle*. C'est-à-dire la place syntaxique qu'occupent lesdites prépositions et leur fonctionnement dans la phrase. Chemin faisant, nous avons souligné que Mongo Beti dans son texte, utilise des emplois multiples desdites prépositions. Puisque notre étude porte sur le cadre de la grammaire normative, le but était de cerner la marge d'appropriation des prépositions **à** et **de** dont l'auteur en fait usage dans son texte. Sur ce, nous nous sommes interrogés sur la nécessité syntaxique de la préposition.

En fin, le quatrième chapitre intitulé valeurs stylistiques et effets de sens nous a permis de mettre l'accent sur le sens des prépositions **à** et **de** dans le texte. Puisqu'elles rendent effective la pensée du locuteur, sa volonté significative de telle sorte qu'elles trouvent leur sens dans l'affection de la pensée et traduisent une idée.

De ce fait, il s'est avéré que la préposition étant un élément linguistique nécessaire et de support obligatoire dans la phrase, il ressort que la préposition ne se présente plus comme un mot simple ou vide, mais un lieu de la conception du sens en fonction des emplois dans la phrase effective.

Dans *Ville cruelle*, Mongo Beti, célèbre écrivain camerounais du XX<sup>e</sup> siècle, s'est servi des prépositions **à** et **de** pour dénoncer le système colonial d'avant l'indépendance. L'auteur présente le blanc comme l'opresseur, le noir étant l'opprimé, d'où l'existence de

deux mondes opposés. Cela s'illustre à juste titre de l'espace de **Tanga nord** pour les colonisés (Noirs) et de **Tanga sud** pour les colonisateurs (Blancs).

Loin de promouvoir le maintien du noir au statut du méprisé ou du subalterne, Mongo Beti fait éloge des valeurs culturelles africaines notamment la sagesse du noir à travers des personnages tels que le vieux Tonga et la mère de Banda.

Pour tout dire, les prépositions « à » et « de » utilisées dans *Ville cruelle*, leurs emplois répondent à la norme syntaxique et sont dotées d'une sémantèse. Certes, elles ne renvoient pas à une matière notionnelle, mais établissent la forme de l'intellection sous laquelle la pensée la perçoit. De ce fait, la sémantèse prépositionnelle constitue un apport aux mots, enrichissant alors la langue et le discours. Comme toutes les autres parties de la langue, elles dérivent des cinèses. C'est pourquoi elles méritent donc d'avoir un apport en instance d'appropriation, en attente virtuelle mais qui devra être actualisé en discours.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## I. CORPUS

### 1. Corpus principal

Eza ,Boto, *Ville cruelle*, édition présences africaines, 1971.

### 2. Autres œuvres du même auteur

*Le pauvre christ de Bomba*, Édition Laffant, 1956.

*Mission terminée*, Édition Corsea, 1957.

*Main basse sur le Cameroun* , Édition Maspero, 1972.

## II. OUVRAGES GÉNÉRAUX

Baylon, Christian, et Fabre, Paul, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan, 1990.

Bilola, Edmond, et Fonkoua, Paul, *Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones du Cameroun*, Ethnologue, 2010.

Bilola, Edmond, *La Langue française au Cameroun, analyse linguistique et didactique*, Bern, Peter Lang, 2003.

Bourciez, E., *Étude linguistique Romane*, 5è éd., paris, Klincksieck, 1956.

Brunot, F., *La Langue classique dans la tourmente, 1ère partie, contact avec la langue populaire et la langue rurale*, Tome X.

Brunot, F., *Histoire de la langue française des origines à nos jours, tome II, le XVIe siècle*, paris, Armand Colin, 1967.

Chevalier Jean -Claude, *et alii, Grammaire Larousse du Français Contemporain*, 1985.

Chevalier, J. –C., *Histoire de la syntaxe Naissance de la notion de complément dans la grammaire française*, Genève, Droz, 1968.

CHRISTENSEN, M.-H., *et alii, Grammaire*, Paris, Nathan, 1995.

Dubois, Jean, *et alii. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas, 2002.

Galisson, R. et Coste, D., *Dictionnaire de didactique des langues, librairie*, Hachette, 1976.

Le Goffic, Pierre, *Grammaire de la Phrase Française*. Hachette, Paris 1993. 591 p.

Morvan, D., et Rey A., dir., *Grand Robert de la langue française* Paris, Le Robert, 2001.

Quillet, A. *Dictionnaire encyclopédie*. Paris, Bordas.

Pinchon, Jacqueline, et Wagner, René-Louis, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.

Rey, A., *Dictionnaire historique de la langue française*, le Robert, Nlle éd. vol.1. Paris, 1993.

Riegel, Martin, Pellat, Jean -Christophe, Rioul, René *Grammaire méthodique du français*, 2<sup>e</sup> édition « Quaridge ». [1<sup>er</sup> éd. 1994], Presses Universitaires de France, Paris, 2002.

Ruwet, N., *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967.

Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, 5<sup>ème</sup> édition, Lausanne, Payot, 1995.

Tesnière, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1919.

Svensson, M., H., *Critères de figement. L'Identification des expressions figées en français contemporain.*, Diss, 2004.

Vaugelas, *Remarques sur la Langue française*, 1647.

Wagner, Robert Léon, et Pinchon, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1967.

Wailly, N-Fr. de, *Grammaire française*, Paris, Barbou, 175

### III. OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

Aktouf, Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Québec, PUQ, 1987.

Beaud, Michel, *L'Art de la thèse*, Paris, la découverte, 1997.

Landsheere, Gilbert de, *Introduction à la recherche pédagogique*, Paris, Armand Colin, 1982.

Festinger, Leon, et Katz, David, *Méthodes de recherche dans les sciences sociales, T 2*, Paris, PUF, 1974.

Gordon, Mace, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 1988.

Grawitz, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Edition Dalloz, 1993.

Ouellet, André, *Processus de recherche : une Approche systémique*, Québec, PUQ, 1987.

Rongere, Pierrette, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1979.

Selltiz, et Alii, *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Harmattan, 1977.

#### IV. ARTICLES

Amiot, D, « Préfixes ou prépositions ? Le cas de sur(-), sans(-), contre(-) et les autres. », dans *Lexique16*, 2004.

—, *La Formation de la langue classique, 1600-1660*, Tome III.

Martin, « Sur les facteurs du figement lexical » *Martins-Baltar*, 1997.

—, « Préface », *Martins-Baltar*, 1997.

-Simon, S., *Mémoires*, tome I, Paris.

#### V. MÉMOIRES

Zilli, Larisse Elisabeth Robertson, *La préposition dans une vie de boy de Ferdinand Oyono : étude psychomécanique*, Di.P.E.S. II, ENS de Yaoundé, 2008, inédit.

Akamba, Nathalie, *Utilisation de la préposition dans le français camerounais*, université de Yaoundé I, 2008, inédit.

Bambou, Marie Cécile, *Étude contrastive des prépositions « à » et « de » dans l'histoire du fou de Mongo Béti*, université de Yaoundé I, 2000, inédit.

Fouementio Immata, *L'emploi des prépositions « à, de, avec, en, dans, sur, pour » par les locuteurs natifs nguyembo'on*, université de Yaoundé I, 2003, inédit.

#### DICTIONNAIRES

*Dictionnaire Le grand Robert*. 2005.

Dictionnaire latin français : Nouvelle édition revue et argumentée entièrement recomposée, A. Hatier, rue d'Assas, Paris-vie tous droits réservés, Hatier, 1960.

Hausse, Joseph, nouveau dictionnaire des difficultés du français contemporain.

#### SITOGRAPHIE

Préposition « à » et « de », Bertrand Boudin, google

## **TABLE DES MATIÈRES**

DÉDICACE .....	i
REMERCIEMENTS .....	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	iii
LISTE DES TABLEAUX .....	i5
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT.....	v
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>7</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : .....</b>	<b>11</b>
<b>LE CADRE THÉORIQUE ET LA TYPOLOGIE DES PRÉPOSITIONS .....</b>	<b>11</b>
<b>1-1- HISTORIQUE.....</b>	<b>13</b>
<b>1-1-1- Origine.....</b>	<b>13</b>
<b>CHAPITRE 1 : HISTORIQUE ET THÉORIES DES PRÉPOSITIONS .....</b>	<b>13</b>
1-1-1-1- Les prépositions héréditaires.....	14
1-1-1-2- Les prépositions préfixées.....	15
1-1-1-3- Les locution.....	16
1-1-2- Évolution .....	18
1-1-2-1- Vue panoramique des prépositions <i>à</i> et <i>de</i> .....	18
1-1-2-2- Quelques prépositions composées.....	19
<b>1-2- LES APPROCHES GRAMMATICALES .....</b>	<b>21</b>
<b>1-2-1- la grammaire classique ou traditionnelle .....</b>	<b>21</b>
<b>1-2-2- La grammaire dépendantielle .....</b>	<b>24</b>
<b>1-2-3- La psychomécanique .....</b>	<b>26</b>
<b>2-1- LES FORMES SIMPLES .....</b>	<b>28</b>
<b>CHAPITRE 2 : .....</b>	<b>28</b>
<b>LA TYPOLOGIE DES PRÉPOSITIONS.....</b>	<b>28</b>
<b>2-1-1-La préposition latine à graphie diversifiée .....</b>	<b>29</b>
<b>2-1-2-La transcatégorisation de la préposition .....</b>	<b>29</b>
<b>2-2- LES FORMES COMPOSEES.....</b>	<b>30</b>
2-2-1-Les formes contractées .....	30
2-2-2-Les formes locutionnelles.....	31
2-2-2-1- Les locutions prépositionnelles.....	31
2-2-2-2- Les locutions adverbiales .....	33
2-2-2-3- Les locutions nominales.....	34
2-2-2-4-Les locutions verbales .....	35



2-2-2-5- Les locutions conjonctives .....	36
<b>2-3-LES PRÉPOSITIONS SÉMANTIQUES.....</b>	<b>36</b>
2-3-1- les prépositions vides .....	36
2-3-2-Les prépositions semi-vides .....	38
2-3-3- Les prépositions pleines. ....	39
<b>DEUXIÈME PARTIE : .....</b>	<b>42</b>
<b>CONTRUCTIONS SYNTAXIQUES ET SÉMANTISME DES PRÉPOSITIONS « À » et « DE »</b> .....	<b>42</b>
<b>CHAPITRE 3 : LES CONFIGURATIONS MORPHOSYNTAXIQUES.....</b>	<b>44</b>
3-1- Les constructions fréquentes des morphèmes « à » et « de » .....	44
3-1-1- La préposition « à » .....	44
3-1-1- 1-Le syntagme verbal .....	44
3-1-1- 2- Le syntagme nominal .....	45
3-1-1- 2- Le syntagme adjectival .....	45
3-1-1- 3 - Syntagme adverbial.....	46
3-1-2-La préposition « de » .....	46
3-1-2-1- Syntagme nominal.....	47
3-1-2-2- Syntagme adjectival.....	47
3-1-2-3- Syntagme verbal.....	48
3-1-2-4- Syntagme adverbial.....	48
3-2- LES FONCTIONS SYNTAXIQUES DE « à » ET « de » .....	50
3-2-1-La préposition « à » dans le poste syntaxique de la de complémentation .....	50
3-2-1-1-Le complément d'objet indirect.....	51
3-2-1-2-Le complément circonstanciel de lieu.....	52
3-2-1-3-Le complément circonstanciel de temps.....	52
3-2-1-4-Le complément circonstanciel de manière.....	53
3-2-1-5-Le complément circonstanciel de but .....	53
3-2-1-6-Le complément déterminatif .....	54
3-2-1-6-1- Le complément du nom .....	54
3-2-1-6-2- Le complément de verbe.....	55
3-2-1-6-3- Le complément de l'adjectif.....	55
3-2-1-6-4- Le complément de l'adverbe.....	56
3-2-2-La préposition «de » dans le poste syntaxique de la de complémentation .....	56
3-2-2-1-Le complément d'objet indirect.....	56

3-2-2-2- Le complément circonstanciel de temps.....	57
3-2-2-3-Le complément circonstanciel de lieu.....	57
3-2-2-4- Le complément circonstanciel de manière.....	58
3-2-2-5- Le complément circonstanciel de moyen.....	58
3-2-2-7-Le complément circonstanciel de cause.....	59
3-2-2-1-Le complément de nom.....	59
4-2-2-9-Le complément de l'adjectif.....	59
3-2-2-10-Le complément de verbe.....	60
3-2-2-10-Le complément de l'adverbe.....	60
4-2-1-La localisation.....	62
4-2-1-1-La localisation spatiale.....	62
<b>CHAPITRE 4 :</b> .....	62
<b>EFFETS SEMANTIQUES ET STYLISTIQUES DES MORPHEMES « à » ET « de »</b> .....	62
4-2-1-2-La localisation temporelle.....	63
4-2-2- L'appartenance.....	63
4-2-3- L'obligation.....	64
4-2-4-La qualité.....	64
4-2-5-Origine / Provenance.....	65
4-2-6-La possession.....	65
4-2-7- L'appréciation.....	66
4-2-8-Instrument / Moyen.....	66
4-2-9-La manière.....	67
<b>4-3- ESSAI D'ANALYSE, INTERPRETATIVE DE L'ŒUVRE</b> .....	67
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	71
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	75
<b>I- OUVRAGES GÉNÉRAUX</b> .....	76
<b>III. OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES</b> .....	77
<b>IV. ARTICLES</b> .....	78